

# Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 14 JUN 2022

# 1117

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies**

## Le nîet du Mali à la force française Barkhane



**France : Les leçons des législatives**



**Contribution : " Je disais, Nous Unir pour Réinventer le Mali"**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**13** Juin  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**384**

Nouveaux cas confirmés

**02**

Nouveaux guéris

**04**

Nouveaux décès

**01**

Au cours des dernières 24 H

**03** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**03** cas graves en soins intensifs  
**86** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**31 127**

**Guéris**

**30 280**

**Décès**

**736**

dont 33 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.25



P.31



## / Une /

Le ministre Diop a la tribune des Nations Unies : Le niet du Mali à la force française Barkhane

P.5

## / Brèves /

Le Directeur de la DIRPA face à la presse : "168 terroristes ont été neutralisés, 37 interpellés, 28 armes saisies, 8 véhicules saisis et 34 motos saisies en mai"

P.13

Assassinat de la caporale Aiché Barry : Le présumé auteur mis aux arrêts

P.13

5e audience publique de la CVJR : Douze victimes témoignent

P.14

Kayes : Un acheteur de métaux avec des faux billets arrêtés par le Commissariat du 2è Arrondissement

P.14

## / Actualité /

Pour les actes de torture et d'atteinte à la dignité humaine : Bientôt l'organisation d'une cour d'assises spéciale à Kayes

P.17

Justice : Grande interview du magistrat Dramane Diarra

P.18

À cœur ouvert avec le doyen Diomansi Bomboté : « Les professionnels des médias doivent encourager les conditions d'expression des citoyens pour qu'ils participent à la gestion des affaires publiques »

P.21

Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

P.23

Pour un bon maillage sécuritaire du pays : Le DG de la Police rencontre les directeurs régionaux

P.25

Hadj 2022 : Renforcement des capacités des candidats aux apprentissages théoriques et pratiques

P.26

Gestion des mosquées, moralisation des prêches : Le Haut Conseil Islamique pose les balises

P.27

## / Politique /

Prolongation de 24 mois de la Transition : Le Colonel Assimi Goïta est face à l'histoire et à son destin

P.29

Choguel à propos de la prorogation de la Transition : « C'est pour montrer à la CEDEAO que nous ne sommes pas dans la diversion »

P.30

Mission d'Observation des Élections au Mali : La situation à la loupe de la veille citoyenne

P.31

Contribution : "Je disais, Nous Unir pour Réinventer le Mali"

P.32

## / Culture & société /

Journées culturelles « Tombouctou terre de rencontres » : L'évènement a tenu toutes ses promesses

P.33

## / International /

Forces vives versus CNRD (RG) : Le RPG nage entre deux eaux

P.34

Africa Ceo Forum : L'ambassadeur des USA mobilise les hommes d'affaires américains

P.35

sur les opportunités à saisir en Côte d'Ivoire

France : Les leçons des législatives

P.36

## / Sport /

MERCATO - REAL MADRID : Après M'Bappé, le PSG préparait un sale tour à Pérez pour Tchouaméni

P.37

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Karamako B. KEITA

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Le ministre Diop a la tribune

## des Nations Unies

## Le niet du Mali à

## la force française Barkhane

A la faveur de l'examen par le Conseil de sécurité du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali à New York, le 13 juin 2022, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a invité, les membres du Conseil des Nations Unies à soutenir le Mali qui fait face une crise protéiforme.

**D'**entrée de jeu, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a levé toute équivoque sur les positions du Mali. Il a souligné avec force devant les membres du Conseil des Nations Unies que le Mali est un pays en guerre contre le terrorisme et l'insécurité. Il soutient que la crise est la conséquence de l'intervention de l'OTAN en Libye qui lui a fait perdre les deux tiers de son territoire.

Il déplore que malgré le soutien international apporté depuis 2013, la situation sécuritaire n'a fait qu'empirer. L'insécurité qui était localisée dans le Nord du pays s'est répandue au Centre avant de se propager sur tout le territoire et atteindre les pays voisins et même certains pays côtiers. « **C'est dire que les résultats atteints n'ont pas été à la hauteur des attentes des populations maliennes et de la région. Pour inverser**

**cette tendance, le Peuple malien a décidé de prendre son destin en mains et de jouer pleinement sa partition** », a-t-il clairement indiqué.

Le patron de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop, ne va pas avec le dos de la cuillère. Il affirme que pour faire aux menaces terroristes, le gouvernement du Mali a développé des stratégies et consenti des sacrifices énormes en investissant massivement dans



son appareil de défense et de sécurité. Cet investissement, dit-il, a permis une montée en puissance des forces armées maliennes, qui enregistrent des résultats remarquables sur le terrain.

Puis il répond, au nom du Gouvernement du Mali, au rapport du Secrétaire général. Plusieurs membres du Conseil de sécurité ont souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Le ministre Diop a rejeté en bloc les allégations tendant à faire croire que les mouvements signataires ont dénoncé l'enrôlement de 2000 nouveaux éléments devant être déployés dans les régions du nord dans le cadre du recrutement spécial. Le Gouvernement n'a reçu aucune plainte d'un quelconque groupe dans ce sens. Diop rassure que le recrutement spécial initié par l'État-major général vise les éléments des groupes d'auto-défense ainsi que la récupération des armes. L'objectif final est la réduction de la violence dans leurs localités de stationnement. En aucune manière, ce recrutement ne saurait interférer avec le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration/réinsertion de l'Accord (DDR), qui concerne les combattants des mouvements signataires de l'Accord, déjà enregistrés dans la base de données de la Commission

nationale DDR.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a précisé que le gouvernement du Mali reste pleinement engagé dans la mise en œuvre diligente et intelligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Dans la même dynamique, il affirme que les recommandations des Assises nationales de la refondation de décembre 2021 participent de l'engagement du Gouvernement dans la mise en œuvre de l'Accord, notamment celles relatives à l'élaboration d'une nouvelle Constitution, pour instituer, entre autres, le Sénat, et l'accélération du processus de décentralisation et de déconcentration de l'Etat. Il convient que sur la situation sécuritaire,

avec la montée en puissance des forces armées maliennes (FAMA), des résultats probants ont été enregistrés sur le terrain notamment : la neutralisation d'importants membres de Katibats terroristes, la récupération des matériels, la libération des localités du joug des terroristes, la destruction des sanctuaires terroristes et le retour de populations déplacées. A la faveur de cette montée en puissance des forces armées nationales, les populations maliennes ont également constaté, pour s'en réjouir, une nette amélioration, depuis décembre 2021, de la situation politique, sécuritaire, humanitaire, de même qu'une diminution significative des violences intercommunautaires dans le centre.

Fier de la montée en puissance des forces armées et de défense, Diop maintient que le gouvernement du Mali est conscient que la sécurité de la Mission est de la responsabilité du pays hôte, qui mettra tout en œuvre pour assumer cette responsabilité. **« Afin de faciliter cette phase transitoire, nous invitons la MINUSMA à achever son plan d'adaptation en collaboration avec le Mali. Concernant le renouvellement du mandat de la MINUSMA, je voudrais vous faire part ici de la position du Mali et de ses préoccupations et attentes pour leur prise en compte par le Conseil de Sécurité. Tout d'abord, je tiens à préciser que pour le Gouvernement du Mali, il est essentiel que le mandat soit centré sur la protection des populations civiles et l'appui au rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de son territoire. Dans cette perspective, il est indispensable de mieux définir et articuler la notion de protection des civils dans un contexte de guerre asymétrique. Il y a lieu de cla-**





**rifier contre qui on veut protéger les populations, sachant que la menace principale provient des groupes armés terroristes** », ajoute-t-il.

Abdoulaye Diop affirme sans ambiguïté que dans ce contexte, le mandat de la MINUSMA doit obligatoirement prendre en compte la montée en puissance des forces de défense et de sécurité du Mali, qui sont désormais en première ligne face aux groupes terroristes. De même, dans le cadre du renouvellement sus-évoqué du mandat de la MINUSMA et la demande d'appui aérien de Barkhane, le gouvernement du Mali exprime son opposition ferme à l'intervention sur son territoire de la force française Barkhane, après la décision unilatérale de retrait de ladite force et la dénonciation par le Mali des Accords de défense avec la France. Le Mali en appelle donc au respect de sa souveraineté et des décisions prises par les autorités maliennes à cet égard. S'agissant d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel, Diop a rappelé l'attachement du

peuple malien à la démocratie. « **Le décret n°2022-0335/PT-RM du 07 juin 2022 fixe la durée de la transition à 24 mois, à partir du 26 mars 2022. De même, le décret n°2022-0342/PT-RM du 10 juin 2022 a créé, auprès du Président de la Transition, une Commission de rédaction d'un avant-projet de constitution de la République du Mali, dans le cadre de la Refondation. Il s'agit de la manifestation de l'engagement des autorités nationales pour le retour à l'ordre constitutionnel. Dans les tout prochains jours, une nouvelle loi électorale sera adoptée par le Conseil National de Transition et le Gouvernement procédera à la publication du chronogramme de la Transition** », a-t-il annoncé.

Abondant l'épineuse question des sanctions injustement infligées au Mali, Abdoulaye Diop affirme que le gouvernement malien n'a jamais rompu le dialogue avec la CEDEAO. Et que le gouvernement du Mali fonde l'espoir d'une

levée très prochaine des sanctions qui frappent injustement les populations maliennes et qui affectent l'économie du pays.

Dans son intervention qui a fait régner un silence de mort dans la salle, Diop souligne que le gouvernement reste très attaché à respecter et à faire respecter les droits de l'homme, aussi bien pour les forces nationales qu'internationales. « **Je tiens également à redire qu'il n'y a aucune volonté délibérée des autorités maliennes d'accorder des primes à l'impunité, s'agissant des cas avérés de violations des droits de l'homme** », a-t-il réaffirmé, tout en rejetant catégoriquement certaines allégations de violations et d'atteintes aux droits de l'homme attribuées aux Forces de défense et de sécurité maliennes, dans la dernière note trimestrielle de la MINUSMA.

Sur le retrait du Mali instances du G5 Sahel, le diplomate malien invite le Conseil de sécurité à prendre acte de cette décision et à en tirer toutes les conséquences dans la mise en œuvre du mandat de la MINUSMA. De ce fait, le G5 Sahel n'a plus vocation à intervenir sur le territoire malien. Cependant, le Gouvernement de la République du Mali reste fidèle à son attachement à l'intégration et à la coopération régionales pour la réalisation d'objectifs qui servent les intérêts des peuples africains. A cet égard, le Mali va poursuivre sa coopération bilatérale avec les pays concernés, ainsi que son partenariat sécuritaire régional dans le cadre de mécanismes appropriés, dans un esprit de bon voisinage, d'amitié, de fraternité et de solidarité.

■ Ibrahim SANOGO



## ■ Meilleure École du Sénégal



L'écrivain nigérian CHINUA ACHEBE disait ceci :

"Un homme qui appelle ses amis à un festin ne le fait pas pour les sauver de la faim. Ils ont tous de la nourriture dans leur propre maison. Lorsque nous nous rassemblons au village au clair de lune, ce n'est pas à cause de la lune. Chaque homme peut le voir dans sa propre cour. Nous nous réunissons parce que c'est bien de le faire. Continuons donc avec l'esprit d'équipe et profitons du pouvoir de la solidarité. Si nous sourions ensemble, ce n'est pas parce que nous n'avons pas de problèmes, mais parce que nous sommes plus forts que les problèmes".



## ■ Seydou Traoré



"Le silence face à un désastre est la pire manière d'être complice". Albert Zilevou, Lomé 1978.

VOUS ÊTES AU POUVOIR AVEC UNE NOUVELLE VISION POUR UNE NOUVELLE FAÇON DE FAIRE. LE MALIKOURA.

VOUS AVEZ LES RENSEIGNEMENTS ET LA JUSTICE PAR DEVERS VOUS. SI VOUS NE DONNEZ PAS DE NOMS AFIN QUE LE PEUPLE RENTRE DANS SES DROITS, ALORS VOUS ÊTES COMPLICES ET ENTRAIN DE COPIER POUR VOUS ENRICHIR AUSSI !

POUR RAPPEL, NOUS AVONS ENTENDU PARLER DE 45 MILLIARDAIRES FONCTIONNAIRES, PUIS DE 2000 FONCTIONNAIRES LES PLUS CORROMPUS, ET PUIS APRÈS SILENCE RADIO UNE FOIS AUX AFFAIRES!

LES TECHNIQUES DE LA DÉMOCRATIE DOIVENT ÊTRE PAYANTES!  
LE PEUPLE MALIEN VEILLE!

TOUT SE SAURA!

AGISSEZ CONTRE LA DILAPIDATION DES BIENS PUBLICS OU ARRÊTEZ DE DISTRAIRE LA MARCHÉ DE LA TRANSITION !

## Et 16 milliardaires fonctionnaires tous de l'ADEMA: Comment ?

news.abamako.com

13 juin 2022



© aBamako.com par A.S 25e anniversaire de l'ADEMA-PASJ Bamako, le 25 mai 2016 l'ADEMA-PASJ a fêté 25e anniversaire au CICB

## ■ Sambou Sissoko



C'est difficile de comprendre Me TAP0 dans un pays où seulement 6% de la population ont fait des études supérieures.

## ■ Yacouba Doumbia



Kati. Un militaire refuse de payer l'essence qu'il a pris et tire sur le pompiste. Il est aux arrêts.

## ■ Ammy Baba Cisse



Le jeune Charles Blegoude a appris bien de choses. Le général de la rue salue le Président Alassane Ouattara qui lui envoyé spécialement son passeport pour un retour en Côte D'Ivoire. Parti avec Gbagbo du pouvoir, ils se sont retrouvés à la Haye, acquittés ensemble. Aujourd'hui, il salue Ouattara et le voit comme un réconciliateur. Le temps est meilleur juge en tout!





La situation au Mali est désastreuse. Les terroristes commettent toujours des attentats meurtriers. Le Mali a encore besoin de la MINUSMA. Les violations des droits de l'homme doivent cesser. Nous entendons les appels des responsables maliens pour que la Minusma soit plus efficace. Elle doit faire mieux en matière de protection civile  
 » Représentant de la France à l'ONU



Au nom des pays africains, pour le Ghana, l'augmentation des attaques contre les civils et les soldats de la paix "est alarmante" Les retards dans la relève des troupes de maintien de la paix auront un effet négatif sur l'objet de la mission. Nous appelons le Secrétaire Général de l'ONU à résoudre ce problème avec les responsables de la transition malienne. » Ambassadeur Ghana à l'ONU



« La priorité absolue pour la Minusma devrait être la réalisation de l'accord de paix. Impossible de résoudre les missions de maintien de la paix en augmentant les troupes seulement » représentant de la Chine à l'ONU



Le gouvernement malien appelle à une meilleure coordination avec la Minusma. Diop dit que le gouvernement restreint l'espace aérien à la Minusma pour «protège» les forces maliennes (et est censé éviter "tout accident")



La Russie salue le succès des troupes maliennes qui ont "neutralisé" plus de 200 combattants islamiques. Elle a souligné aussi les civils tués. Elle a qualifié la critique de la coopération militaire russo-malienne de "néocolonialisme"



## ■ Baba Boubacar Keita



Le Mali est passé inaperçu à l'ONU, le porteur du message compte dans la communication. Quelqu'un qui porte un combat, une conviction et quelqu'un qui est comme un consultant, un prestataire ne sont pas pareils.



## ■ Horon-Tv



Pour dire au revoir à quatre de ses collègues, l'ambassadeur de la délégation de l'Union Européenne au #Mali a organisé une réception, vendredi 10 juin 2022, à la Résidence de l'#UE.

Un moment de témoignages et de remerciements afin de souhaiter bon vent à ses collègues qui quittent le Mali pour un poste ailleurs. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ensemble de leurs collaborateurs, ami-e-s et proches.

#HoronTV



## ■ Yehia Tandina



TOMBOUCTOU : LANCEMENT officiel du Maouloud 2022

L'ARDCT en plus de gagner le défi de la mobilisation a posé un acte de solidarité de portée majeure. Il s'agit désormais d'un partenariat entre la COMANAV (compagnie Malienne de navigation) et Sky Mali pour le transport de ceux qui désirent participer au Maouloud à Tombouctou. Des prix préférentiels seront accordés et conditionnés au ok de l'ARCDT.

Nous autres sommes heureux d'animer cet événement culturel.



## ■ Nia Dialla Keita



Qualification CAN Côte d'Ivoire 2023 : le Nigeria malmène, gifle, corrige et humilie l'Ile Maurice à domicile (10 à 0)

## ■ Abdoulaye Baba Toure



Les jours se suivent et se ressemblent à Siguida Yelen depuis sa création en 2013 à nos jours.

Après avoir offert de l'eau potable aux populations (forages et bornes fontaines), après avoir offert du travail à plus de 3.000 jeunes et femmes à travers des formations et accompagnement dans des métiers (saponification, transformation agroalimentaire, maraîchage ...), après avoir éclairé certaines voies (lampadaires), après avoir formé jeunes et femmes à la citoyenneté, voilà Siguida Yelen qui se lance dans la lutte contre le terrorisme routier. Oui nos routes tuent plus que les groupes terroristes comme l'a témoigné le directeur régional des transports, monsieur #MouminiGuindo.

Ce jour nous avons procédé à la remise des permis de conduire (auto) à 30 jeunes, formés à l'auto école #Tigana, financé par Siguida Yelen. L'objectif principal est la formation de 500 jeunes à l'apprentissage de la conduite de voiture et la connaissance du code de la route ainsi que l'octroi de permis de conduire comme stipulé dans la convention de partenariat entre Siguida Yelen et l'auto école Tigana.

Siguida yelen, de sa création à maintenant, toutes les actions sont financées sur fonds propres, aucun apport de l'état, ni de quelconque parti politique.

Mention spéciale au président Abdoul Coulibaly Abdou Coulibaly et toute son équipe !!!

Le président d'honneur est fier de vous !!!

Ensemble nous pouvons, par nous-mêmes et pour nous-mêmes !!!



## Wassim Nasr



#Niger l'EI revendique un affrontement dans la région de #Diffa hier et « la mort de 4 militaires, des blessés & des prises de guerre »



## Larmes des pauvres



#Mali --#Moiti Ce dimanche 12/06, trois (3) villageois qui étaient partis faucher de l'herbe ont été tués à #Tiékorobougou ( cercle de #Djénné, commune de #Femaye ) par des éléments extrémistes.

## Housseine Ag Issa



#Mali Si les Maliens veulent vraiment une entité représentative, l'unité nationale et la fin des conflits internes, ils doivent reconsidérer leur vision depuis le début, mettre de côté l'ancien leadership et cesser de les adorer quelle que soit leur histoire sinon il y a peu d'espoir de trouver une nouvelle stratégie réussie ou un moyen d'effectuer un changement.

## Stanis Bujakera Tshiamala



#RDC: "M23 et RDF ont été rejoints sur terrain par les forces spéciales ougandaises", me révèle source sécu haut niveau. "Les ougandais nous ont poignardé sur le dos", dénonce la même source.

## Fahad Ag Almahmoud



Nos états détruits par des motocyclistes n'arrivent même pas à interdire l'importation des dites motos. Nos services de renseignements n'arrivent pas à nous dire d'où vient le financement de tout ça. Quel service joue son rôle au Sahel ?

## GUINDO AMADOU



Replying to @ldarfa  
L'interdiction d'importation de ces engins à deux roues n'est nullement une solution contre les attaques terroristes. A la base, ces motos étaient destinées à un usage des citoyens. Nos États doivent plutôt coordonner les actions au niveau de nos frontières poreuses.

## Abdoul MBAYE



Les politiciens sont en train de mettre également la main sur le sport en commençant par le football. Les espaces de citoyenneté se rétrécissent sous la férule du régime de Macky SALL. Dommage pour le Sénégal qu'il pousse dans la fange.

## Attaye Ag Mohamed



Il y'a un homme politique malien qui peut tranquillement se permettre d'affirmer que son régime de Transition a mis plus de moyens dans l'Armée que des Gouvernements des 30 dernières années. Et puis sans gêne aucune. La dignité est visiblement morte.

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 442223 / Email: ampikile@gmail.com  
Site: www.malikile.com



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière  
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

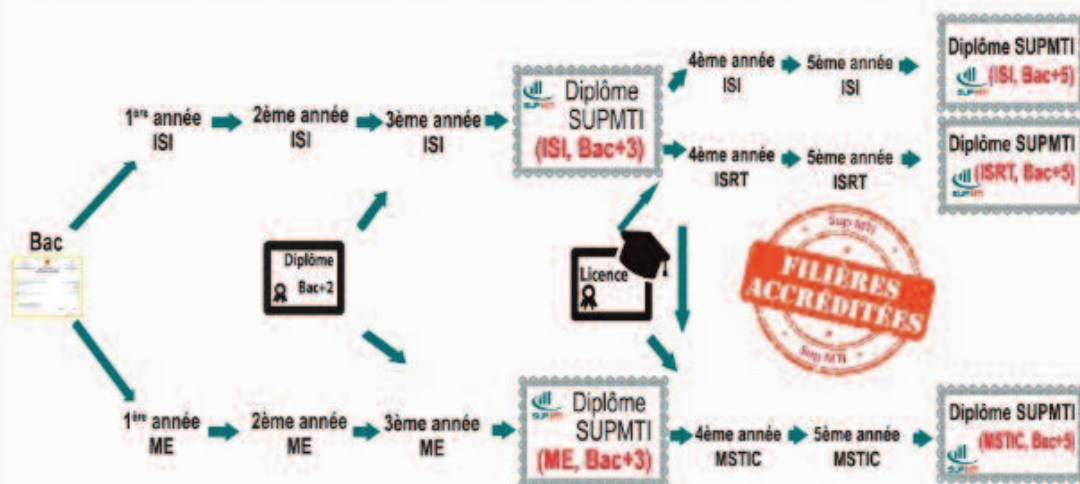
**ÉCOLE DE MANAGEMENT**

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

**ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS**

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE  
 PAR LA FORCE  
 DU GROUPE  
 DES ÉCOLES  
**SUP MTI**



**Diplômes Bac+3 et Bac+5**

Partenaires :



Certificats  
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



**SUP MTI BENI MELLAL**

**Contacteur au Mali**

Boulevard Hassan II,  
 Quartier Al Adarissa  
 (au-dessus du café voltaire)  
 (+212) 612 993 056  
 (+212) 5 23 42 22 33/34  
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma  
 @supmtibm  
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting  
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10  
 +223 698883 05/82017575  
 mdoumbia1@yahoo.fr

**Le Directeur de la DIRPA face à la presse : "168 terroristes ont été neutralisés, 37 interpellés, 28 armes saisies, 8 véhicules saisis et 34 motos saisies en mai"**



En conférence de presse, le vendredi 10 juin 2022 à la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA), le Colonel Souleymane Dembélé a été on ne peut plus clair par rapport aux exploits des FAMA sur terrain au mois de mai.

L'objectif de cette conférence mensuelle est d'exposer la situation sécuritaire générale du pays à travers l'opération Maliko et l'opération Kélétingui. Également communiquer sur les opérations des FAMA dans les théâtres des opérations.

Au cours de cette conférence, le Directeur de la DIRPA, le Colonel Souleymane Dembélé, a rappelé face à la presse que la situation sécuritaire générale du pays est que les FAMA maintiennent la dynamique offensive de recherche et de destruction des terroristes et de leurs sanctuaires dans le cadre du plan Maliko et de l'opération Kélétingui.

Il a ailleurs expliqué que l'opération Maliko a précédé d'autres opérations et a été créée en janvier 2020 pour davantage faire face à la situation sécuritaire du pays. L'opération Maliko est divisée en deux théâtres d'opérations : le théâtre Est qui couvre Gao, Ménaka Kidal et le théâtre Centre qui couvre, Mopti, Tombouctou Ségou et une partie de Koulikoro. L'opération Kélétingui est composée de deux grands GTIA pour couvrir le déficit sécuritaire. Cette opération Kélétingui couvre la région de Sikasso, Koulikoro et une partie de Kayes pour sécuriser le pays, les personnes et leurs biens.

Parlant du respect du droit, le Directeur de la DIRPA a souligné que l'Armée malienne reste respectueuse des droits de l'Homme dans la conduite des opérations contrairement au rapport de la MINUSMA qui

**Assassinat de la caporale Aiché Barry : Le présumé auteur mis aux arrêts**

Après que son évasion de l'emprise de la Gendarmerie a suscité des débats houleux dans les grins et les salons feutrés de Bamako, l'arrestation de Mohamed Haïdara par les éléments de la Brigade Territoriale de Bamako-Coura, dans la nuit du 9 au 10 juin dernier, dans les recoins de Sangarébourgou, vient d'être portée à la connaissance de l'opinion.

Rappelons que Mohamed Haïdara avait réussi à s'échapper, le 12 mars dernier, des mains des gendarmes, alors qu'il avait été mis à leur disposition par la police du 5<sup>e</sup> Arrondissement. Il est reproché au fugitif d'être à l'origine de l'incendie de la chambre de la caporale de la Garde Nationale, Aiché Barry, provoquant la mort de cette dernière, à Hamdallaye, le 9 mai dernier.

Il a été confié par les éléments de la Brigade Territoriale de Bamako-Coura au Tribunal de la Commune III aux fins de droit.

Source : L'INDEPENDANT



accuse les FAMA d'exactions. "Les FAMA sont formées en cours de droit et mises à niveau avant tout déploiement sur le terrain. Il a invité la presse à traiter avec discernement les rapports de la MINUSMA et éviter de porter atteinte au moral des hommes sur le terrain par des désinformations.

Nous devons saluer la montée en puissance de nos FAMA et les autorités de la Transition qui ne ménagent aucun effort pour faire du Mali un pays de paix et stable. Nous devons tout faire pour éviter cette guerre d'information qui nous éloigne de nos objectifs", a-t-il laissé entendre.

Bréhima DIALLO / Source : 22 Septembre

## Mali : Au moins 5 douaniers et civils tués dans une "attaque terroriste" (sources militaire, locale)



Dans le but de promouvoir la reconnaissance nationale aux victimes et leur rendre leur dignité, la CVJR a organisé, le samedi 11 juin 2022 au Centre international de conférence de Bamako (CICB), sa cinquième audience publique non judiciaire, sous le thème: " Femmes victimes de violences sexuelles et Enfants victimes de conflits ".

Les objectifs des audiences de la CVJR, selon son président, Ousmane Oumarou Sidibé, sont de : rendre aux victimes leur dignité et faciliter un début de guérison, en reconnaissant publiquement ce qui leur est arrivé ; promouvoir la reconnaissance nationale des victimes et l'intégration de leurs récits à la mémoire et à l'histoire nationales ; utiliser l'information reçue comme un outil d'éducation et de sensibilisation pour la population dans son ensemble, afin de promouvoir le dialogue sur le passé et la réconciliation nationale.

Au total, 12 victimes dont 10 femmes victimes de violences sexuelles et 2 enfants victimes en période de conflits (garçons 20 ans et 12 ans) ont témoigné le samedi 11 juin 2022 au CICB.

Selon le président Sidibé, les personnes qui témoignent et les victimes entendues lors des audiences publiques rapportent des faits vérifiés par la CVJR et les organisations de la Société civile.

Les dépositions ont commencé le 03 janvier 2017 dans les antennes régionales. À la date d'aujourd'hui, plus de 28 600 dépositions ont été recueillies dans les différentes antennes régionales et auprès des équipes mobiles.

De nos jours, plus de 18 000 formulaires de dépositions ont été saisis dont plus de la moitié sont des femmes. Et plus de 350 victimes se trouvent dans un besoin urgent d'accompagnement. En tout, 28677 dépositions ont été enregistrées dont 17000 sont celles de femmes et 760 représentent le nombre d'enfants.

Le président Ousmane Oumarou Sidibé a, enfin, rassuré que la CVJR a déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour préserver les intérêts des victimes et témoins prenant part à ces audiences, y compris par un examen médical et un soutien psychologique offerts avant et après avoir les audiences.

AMT / Source : 22 Septembre

## Kayes : Un acheteur de bétails avec des faux billets arrêté par le Commissariat du 2è Arrondissement



Suite à plusieurs plaintes reçues, dénonçant un acheteur de bétails avec de faux billets, le Commissariat du 2è Arrondissement de Kayes a arrêté le présumé auteur, le mercredi 8 juin. Il se nomme Y. B, un récidiviste, qui vient de sortir de la prison, il y a 5 mois à peine.

Y.B est un récidiviste, qui venait de purger une peine de 17 ans de prison ferme, pour avoir tué une personne et lui avoir subtilisé sa moto. A peine sorti de prison, il s'est de nouveau lancé dans de sales affaires, en s'introduisant dans un réseau de faux billets, basé à Bamako.

Sa méthode était d'acheter de faux billets pour s'en procurer des bétails. L'acquisition de ces faux billets se fait à Bamako. Y. B s'y rend avec une somme de 150.000 F CFA pour avoir 1.000.000 F CFA de faux billets. Et c'est avec ces faux billets qu'il achetait des bétails avec les éleveurs. Il a été arrêté ce mercredi avec 14 bœufs et 57 ovins-caprins (moutons et chèvres) et une importante somme de faux billets.

Suite à l'interrogatoire des enquêteurs, Y.B a reconnu être l'auteur de ces pratiques. Il a été mis à la disposition du Tribunal de Grande Instance de Kayes, qui l'a mis sous mandat de dépôt.

Des victimes de YB ayant commencé à se signaler suite à un appel fait dans ce sens, le Commissariat, avec l'autorisation du procureur, a commencé à restituer certains bétails à leurs propriétaires. Le reste est remis au président des éleveurs de Kayes, qui attend d'éventuels propriétaires.

L'arrestation de ce récidiviste ramènera sans doute la quiétude dans la Cité des Rails, surtout à l'approche de la fête de Tabaski, qui verra les populations se ruer sur les moutons.

Oumar Bagayoko, correspondant à Kayes

Source : L'Indépendant



**Institut National de Prévoyance Sociale  
(INPS)**

**SERVICE AMO**

*Contacts: 63 25 18 84 / 20 22 04 08*

**COMMUNIQUE**

**A L'INTENTION DES ASSURES AMO DE L'INPS**

**La Direction générale de l'INPS** porte à la connaissance de tous les assurés enrôlés à l'AMO de Janvier à Mai 2022, dans les centres déconcentrés de l'INPS (Communes I, II, III, IV, V, VI et du SAMO) que les cartes biométriques AMO sont disponibles dans les agences principales des communes de Bamako et du SAMO de l'INPS.

La Direction générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako le 09 Juin 2022

P/ Le Directeur général PO  
Chef de service AMO-INPS

  
**AMO / INPS**  
Le Chef de Service AMO

**Dr Bandiougou M TRAORE**



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# La vérité sur la prestation de serment et déclaration de biens du Président reconduit

« Il n'y a pas de serment spécifique pour le président de l'OCLEI. Celui-ci est choisi parmi les membres de l'OCLEI. Moumouni GUINDO a prêté le serment de membre de l'OCLEI le 1er juin 2017. En tant que magistrat désigné par le président de la République, il fait partie des membres dont le mandat est reconduit d'office. Comme les cinq autres membres reconduits d'office, il n'a pas à renouveler son serment, celui de 2017 étant valable pour toute la durée des fonctions de membre. Comme il n'y a pas de serment spécifique au président, le renouvellement de son mandat ne l'oblige pas à prêter un serment (qui n'est pas prévu par les textes en vigueur).

Selon les textes maliens, la déclaration de biens est confidentielle. Par conséquent, publier une déclaration de biens est un manquement aux textes en vigueur ».



# Pour les actes de torture et d'atteinte à la dignité humaine : **Bientôt l'organisation d'une cour d'assises spéciale à Kayes**

L'hôtel Radisson Collection a abrité, du 9 au 10 juin 2022, les travaux du Forum national de sensibilisation des décideurs étatiques et de la Société civile sur les effets de la pratique de l'esclavage au Mali, organisé par le Projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage de l'OIT- Mali. L'ouverture des travaux du forum a été présidée par le ministre de la Justice et de Droit de l'Homme, Garde des Sceaux, Mahamoudou Kassogué, en présence de Bréhima Cissé, coordinateur du Projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage de l'OIT-Mali et plusieurs autres acteurs de la protection des droits de l'homme au Mali. A cette occasion, plusieurs panels ont été animés par des spécialistes en la matière.



**A** l'ouverture des travaux, le Coordonnateur, Bréhima Cissé, a d'abord salué la présence massive des participants au Forum. Selon lui, leur présence dénote de leur engagement sans relâche à promouvoir et à protéger les droits de l'Homme en général, et en particulier d'éradiquer l'esclavage au Mali, cette pratique révolue, reconnue d'une autre époque. Avant de rappeler que la présente activité s'inscrit en droite ligne de l'objectif 1 du Projet relatif à l'amélioration de la connaissance et de la prise de conscience de l'ensemble des acteurs en matière de l'esclavage. Le principal résultat attendu, selon le Coordonnateur Cissé, consiste à développer une note de plaidoyer relative à l'institutionnalisation de la journée du 2 Septembre « Journée nationale de lutte contre l'esclavage au Mali ». Pourquoi cette date ? Il a rappelé que dans la

nuit du 1 au 2 septembre 2020, une tension a opposé des présumés esclavagistes à des présumées victimes dans le village de Dian-dioumé, région de Kayes, qui a coûté la vie à quatre de nos camarades de lutte. Il s'agit de : Feu Mountaga DIARISSO ; Feu Youssouf SISO-SOKO ; Feu Hamel SISO-SOKO ; Feu Gossi SISO-SOKO. Que leurs âmes reposent en paix.

Le Coordonnateur a saisi l'occasion pour adresser ses vifs remerciements au ministre de la Justice pour son accompagnement inconditionnel au projet DRL et à tous les acteurs des droits humains, dans la lutte contre l'esclavage au Mali.

Pour sa part, le ministre de la Justice, Mahmoud Kassogué, a réaffirmé la ferme volonté du gouvernement à poursuivre la lutte implacable contre le phénomène de « l'esclavage par ascendance », à travers le respect et l'ap-

plication des instruments juridiques nationaux et internationaux.

Dans cette logique, " j'avais instruit les procureurs généraux près les Cours d'appel, afin d'engager des poursuites pénales contre les personnes impliquées dans les actes de torture et d'atteinte à la dignité humaine et de suivre le bon déroulement des procédures engagées à cet effet.

C'est avec une réelle satisfaction que nous suivons l'évolution de ces procédures qui pourraient déboucher sur l'organisation, dans les prochaines semaines, d'une Cour d'assises spéciale à Kayes", a déclaré le ministre Kassogué. Avant d'annoncer que le Gouvernement travaille à intensifier la lutte contre le phénomène à travers la relecture du Code pénal.

En ce qui concerne l'institutionnalisation d'une journée nationale de lutte contre l'esclavage au Mali, un des objectifs clés de ce forum, le ministre Kassogué a rassuré que son département l'accueille favorablement, car elle contribuera à sensibiliser davantage nos compatriotes sur l'abandon de la pratique de l'esclavage dans notre pays.

Le ministre a, enfin, salué la belle initiative de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui, à travers le Projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage, financé par le département d'Etat américain et mis en œuvre par le Bureau International du Travail, réalise une activité longtemps attendue par les acteurs intervenants dans le domaine des droits de l'Homme au Mali.

AMTouré

Source : 22 Septembre

## Justice : Grande interview du magistrat Dramane Diarra

Sans langue de bois, Dramane Diarra fustige la gestion de la Transition, le Décret fixant le délai de la Transition souffre d'un manque de légitimité, un acharnement et un harcèlement incompréhensible et injustifié contre Mohamed Cherif Koné. L'improvisation, l'exclusion et l'occultation de l'essentiel caractérisent la gestion des affaires sous la Transition. Diarra lance un appel aux autorités pour un nouveau départ pour cette dernière phase de la Transition où le consensus sera la fondation, la vérité sera la boussole, le but commun sera le quotidien, la compétence et la probité seront les ingrédients, et les résultats, une obsession. Lisez plutôt

**L'Alternance : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?**

**Dramane DIARRA :** Je suis Dramane DIARRA, Magistrat depuis 21 ans, mais je suis expert en démocratie, en élections, en Droit International Humanitaire et en Droit International des Droits de l'Homme. Je suis un fruit de la société civile : – Domaine du panafricanisme et

de l'unité Africaine : j'ai présidé la jeunesse OUA, devenue jeunesse Union Africaine (1998-2001) ainsi que la Fédération Nationale des Associations Panafricanistes du Mali (FNAP-Mali) en 2000 ; – Dans le domaine de la jeunesse : j'ai contribué à l'avènement du Conseil National de la Jeunesse du Mali (1993 à 2000) avant d'en devenir le vice-président en 2007 ; – S'agissant de mon apport dans le domaine

des élections et de l'encre démocratique au Mali : je suis membre fondateur du Réseau et ONG d'Appui au Processus Electoral au Mali – Membre fondateur du Réseau APEM (1996) avant d'en devenir le président en 2014 ; – Pour ce qui concerne le vaste domaine de la sauvegarde et de la préservation de la Démocratie et de l'Etat de droit : je suis fondateur et président de l'Alliance des Générations Démocratiques du Mali (AGDM) depuis sa création en 2012 et nous avons participé à l'animation du débat démocratique et à la préservation des droits humains. Dans le domaine du syndicalisme : j'ai exercé deux (2) mandats comme membre du bureau du Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) de 2013 à 2018, avant d'être membre fondateur de la Référence Syndicale des Magistrats (REFSYMA) en 2018, membre du bureau de l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants depuis sa création il y'a 8 ans. Sur le plan de la solidarité et des actions purement civiques : j'ai présidé l'Amicale de la Promotion Maître Tiémoko Diatigui DIARRA de la Faculté des Sciences Juridiques de l'ENA (1996) de 2012 à



2015. Je suis un homme d'actions comme vous l'aurez constaté à travers mon riche parcours et à tous ces niveaux, ça n'a jamais été pour faire de la figuration.

**Alt : un décret fixant le délai de la transition à 24 mois vient d'être rendu public par le gouvernement Malien, Ce décret est-il conforme à la Constitution du 25 février 1992 et à la charte de la transition ?**

**D.D :** Il faut d'abord rappeler que suite au coup d'Etat du 18 août 2020, une Transition a été ouverte en coexistence avec la Constitution du 25 février 1992, qui qualifie pourtant le coup d'Etat de crime imprescriptible contre le peuple Malien. Des concertations des forces vives de la Nation organisées du 10 au 12 septembre 2020 ont adopté la charte de la Transition le 12 septembre 2020 et cette charte a été promulguée le 1er octobre 2020 par le Président de la Transition (Décret n°2020 – 0072/PT-RM). Dans l'article 22 de la charte, il est clairement dit que la durée de la Transition est fixée à dix-huit (18) mois à compter de la date d'investiture du président de la Transition (25 septembre 2020). Ce délai n'ayant pas été respecté, il était nécessaire de prévoir sa prorogation. Au lieu de recourir à un consensus des forces vives de la Nation, les dirigeants de la Transition ont préféré se focaliser sur des assises nationales de la refondation qui étaient contestées par un certain nombre d'acteurs, notamment de la classe politique et de la société civile. Ces assises ont manqué de rigueur et de clarté quant à la fixation de la nouvelle durée de la Transition en indiquant « entre 6 mois et 5 ans. » A l'occasion de la révision de la charte rendue nécessaire par le second coup d'Etat du 24 mai 2021 et la prorogation de la Transition, le Conseil National de la Transition (CNT) ne fera pas mieux lors de sa séance du 21 février 2022 consacrée à la révision de la Charte de la Transition, en gardant les termes vagues de 6 mois à 5 ans, indiqués par les assises nationales. D'où l'avènement de la modification survenue à l'article 22 al 1 nouveau, de la loi n°2022 – 001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition, qui dit maintenant que : « La durée de la Transition est fixée conformément aux recommandations des Assises nationales de la Refondation. » C'est ainsi que plus de trois (03) mois après,

intervient le décret n°2022 – 0335/PT-RM du 06 juin 2022 fixant la durée de la Transition qui dit en son article 1er que : « La durée de la Transition est fixée à 24 mois, pour compter du 26 mars 2022 conformément à l'article 22 de la Loi n°2022 – 001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition. » Au regard de tout ce qui est évoqué, on retient que la durée actuelle de la Transition n'a été fixée ni par le CNT, encore moins par les Assises nationales de la Refondation, mais plutôt par le Président de la Transition et le premier ministre du gouvernement de la Transition. Les appellations Président de la Transition et gouvernement de la Transition ressortent de l'article 3 de la Charte de la Transition portant sur les organes de la Transition. Ils forment avec le Conseil National de la Transition les trois organes de la Transition. Pour revenir à la conformité du décret avec la Charte de la Transition et la Constitution, je suis tenté de dire que dans le fond, le décret n'est pas conforme à la charte de la transition qui renvoie à une période indicative (6 mois à 5 ans) recommandées par les Assises nationales et qui ne prévoit aucun acte législatif ou réglementaire pour fixer une durée qui est déjà fixée par elle-même. Ainsi, il revenait plutôt à un collègue (forces vives de la Nation par exemple, un consensus national tout autre) ou tout au moins le CNT pour délibérer sur la durée précise de la Transition, soit les 24 mois, étant entendu qu'on ne puisse plus recourir aux Assises nationales de la Refondation. Toujours dans le fond, une durée de la Transition ne saurait être conforme à la Constitution qui ne prévoit pas de Transition et n'admet pas les circonstances qui l'engendrent. La première durée de dix-huit (18) mois ayant été fixée par les forces vives de la nation et consacrée dans la charte de la Transition, il me semble assez léger, surtout dans la forme, d'avoir procédé par décret dans cette matière

**Alt : le décret a été signé à la fois par le président de la Transition et le premier ministre. Au regard du droit, la double signature est-elle légale ?**

**D.D :** Je ne suis pas un publiciste, mais les décrets peuvent être signés par le chef de l'Etat seul ou le premier ministre seul, tout comme ils peuvent être cosignés par ceux-ci, souvent, en plus, par de ministres concernés,

s'agissant des décrets pris en Conseils des ministres notamment. Ceci dit, en droit la double signature est bien légale et renvoie à un partage de responsabilité. Comme je l'ai dit précédemment, le président de la Transition et le premier ministre ont pris une lourde responsabilité en choisissant la voie d'un décret pour « fixer et préciser » la durée de la transition à 24 mois. Il aurait fallu recourir à plus de légitimité, comme ci-dessus rappelé.

**– Alt : Vous êtes membre de l'AMPP, le président de votre association, en occurrence Cheick Mohamed Chérif KONE a des démêlées judiciaires pour sa prise de position au point d'être convoqué par le président du Conseil supérieur de la magistrature. Pouvez-vous nous parler de cette affaire ?**

**D.D :** En effet, Cheick Mohamed Chérif KONE est le président de l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants dont je suis membre. Combattant infatigable de la cause des autres, y compris des magistrats depuis toujours, il fait, aujourd'hui, face à de l'acharnement, du harcèlement, de l'injustice et de l'illégalité, le tout déguisé sous une forme de procédure disciplinaire qui n'en est pas une, tant tout est foiré d'ores et déjà, car les règles de procédures n'ont pas été respectées. Or, elles sont sacrées et d'ordre public dont la violation est inadmissible. Souvenez-vous que l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants, affiliée à l'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants (AIPP) et à l'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants Francophones (AIPPF), a toujours dénoncé les atteintes à la Démocratie, à l'Etat de droit et aux droits de l'Homme. Et singulièrement, elle a dénoncé toutes tentatives ou atteintes à l'indépendance du pouvoir judiciaire d'où qu'elles viennent et quels qu'en soient les auteurs. C'est ainsi que courant août 2021, suite à une procédure judiciaire contre des ministres, conduite par le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako dont le Procureur est le ministre de la justice actuel, la Cour suprême, au lieu de suivre simplement la procédure, l'a détournée au mépris de la Constitution et de la loi organique portant sur la Haute Cour de Justice ainsi que du Code de Procédure Pénale. Au regard de cette violation gravissime des règles de procédure,

Cheick Mohamed Chérif KONE, premier Avocat général d'alors de la Cour Suprême, après des mises en garde, notamment au procureur général près ladite cour, a dénoncé publiquement les faits au moyen d'une déclaration commune de nos organisations le 26 août 2021 avant d'en faire dénonciation, par écrit, une dizaine de jours plus tard, au procureur de la République compétent qui se trouve être le procureur près le Tribunal de Grande Instance de la Commune VI du District de Bamako, lieu de commission des faits. Au-delà, il a dénoncé les mêmes faits constitutifs de fautes professionnelles au président de la Transition. Mieux, il était un devoir absolu pour Cheick Mohamed Chérif KONE de procéder à cette dénonciation, conformément à l'article 58 alinéa 1 du Code de Procédure Pénale qui dispose que : « Toute autorité constituée, tout fonctionnaire ou officier public qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquerra la connaissance d'un crime ou d'un délit, sera tenu d'en donner avis sur-le-champ au procureur de la République ou au juge de paix à compétence étendue près le tribunal dans le ressort duquel le prévenu pourrait être trouvé et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. » Quelques mois plus tard, au lieu qu'une procédure judiciaire et une procédure disciplinaire soient ouvertes contre le Président de la Cour suprême, le Procureur général près ladite cour et autres, c'est « le dénonciateur légal » Cheick Mohamed Chérif KONE qui est convoqué par l'Inspecteur en Chef des Services Judiciaires sur saisine (illégal) du ministre de la justice, pour se voir reprocher la correspondance qu'il envoya au président de la transition, la violation de la délicatesse et du devoir de réserve, etc. Entre temps, Soumeylou Boubeye MAIGA aura succombé en détention dans cette procédure illégale, madame Bouaré Fily SISSOKO continue de croupir en détention, et un magistrat de la chambre d'instruction se sera soustrait de cette mascarade de procédure. L'évolution récente a consisté en la convocation de Cheick Mohamed Chérif KONE le 30 mai 2022 à 11 heures 42 minutes pour une comparution le 1er juin à 10 heures devant la formation disciplinaire du Conseil Supérieur de la Magistrature. Au regard de la violation, encore une fois, de la procédure devant cette autre instance, l'affaire est renvoyée au 15 juin prochain, donc dans deux jours. Cheick Mohamed Chérif KONE

et le collectif de sa défense sont si confiants qu'ils ne demandent qu'à ce que la procédure aille jusqu'au bout afin que le peuple du Mali et la communauté d'ailleurs connaissent la vérité, tant le Mali a souffert du mensonge et des manœuvres de basse besogne. Mais, pour le moment, place à la forêt de violations des règles de procédures, des vices de qualité, des récusations et bien d'autres surprises qui seront évoqués en premier.

**Alt : Que comptez-vous faire pour la défense de votre président ?**

**D.D :** En retraçant ci-dessus l'évolution de la procédure, j'ai presque évoqué ce qu'on a fait déjà et ce que nous comptons faire pour la défense de notre président. En tout état de cause vous aurez la primauté des activités de la défense de Chérif, plaise à Dieu, puisque vous vous y intéressez.

**Alt : A quoi cette rocambolesque affaire Cheick Mohamed Chérif KONE peut aboutir ?**

**D.D :** Comme vous le dites, cette rocambolesque affaire, mettra à nue, la légèreté et la banalité avec lesquelles ce grand pays le Mali est administré et géré. Elle mettra en exergue les collisions entre l'exécutif et des acteurs, pas des moindres, du pouvoir judiciaire. Elle détaillera les comportements lugubres de certains magistrats qui étaient censés donner l'exemple aux plus jeunes de la corporation. Elle sera anthologique en ce que le droit reprendra le dessus sur les manœuvres malsaines et que la justice triomphera de l'injustice. Mais aussi, elle pourrait révéler des tares de l'échafaudage transitionnel qui ne tenait que parce que nous nous sommes tus volontiers pour qu'on en sorte sans que le Mali y laisse sa peau. Hélas, nous ne pouvons pas nous plier à cette chasse à l'homme de trop.

**Alt : le sommet extraordinaire tenu le 4 juin à Accra au Ghana n'a pas abouti à un compromis entre le gouvernement et la CEDEAO, les sanctions restent toujours imposées. Quelles sont vos impressions ?**

**D.D :** Nos impressions sont qu'apparemment nos dirigeants manquent de tact et de dex-

térité dans la conduite des affaires publiques. S'agissant de la gestion d'un pays, il ne faudrait pas que le désir de satisfaire le besoin immédiat prime sur tout. Gérer, c'est la prospective, c'est savoir se projeter dans le temps. Si l'on ne prend pas garde, les conducteurs du moment du train Mali vont compromettre son avenir par l'improvisation, l'exclusion et l'occultation de l'essentiel. Il suffit d'un compromis à l'interne (le consensus) pourtant largement à portée de main pour que les sanctions soient un souvenir, quand bien même amère.

**Alt : quel message avez-vous à lancer aux autorités et au peuple Malien pendant cette phase critique de la vie de notre nation ?**

**D.D :** Je demanderai au peuple Malien de ne pas se tromper de priorité et de combat, malgré la manipulation, la propagande, les manœuvres dilatoires dont il est l'objet. Le mensonge a mis à terre notre pays, seule la vérité le relèvera. Ce n'est pas la démocratie notre problème, mais plutôt sa gestion chaotique. Ce ne sont pas les élections notre péché, mais plutôt nos comportements à l'occasion de ces élections. La plus-value apportée par le Mali à la civilisation mondiale depuis les grands empires du Ghana, du Mali et Songhoï, c'est, entre autres, l'unité à toute épreuve en dépit de la diversité, c'est le culte du voisinage, c'est l'écoute de l'autre, l'amour et l'acceptation de l'autre, la confiance en soi, le savoir être, la culture de la paix et le partage. C'est ainsi qu'on a épâté le monde. Où en sommes-nous avec ces valeurs aujourd'hui ? Ressaisissons-nous, sinon il sera presque tard.

**Alt : quel est votre mot de la fin ?**

**D.D :** Mon mot de la fin s'adresse surtout aux autorités de la Transition. Je les invite à un nouveau départ pour cette dernière phase de la Transition où le consensus sera la fondation, la vérité sera la boussole, le but commun sera le quotidien, la compétence et la probité seront les ingrédients, et les résultats, une obsession. La réussite est à ce seul prix. Puisse Dieu nous inspirer.

Propos recueillis par Assitan Diakité  
Source : L'Alternance

# À cœur ouvert avec le doyen Diomansi Bomboté : « Les professionnels des médias doivent encourager les conditions d'expression des citoyens pour qu'ils participent à la gestion des affaires publiques »

Éminent journaliste, formé à l'École Supérieure de Journalisme de Strasbourg, en France, M. Diomansi Bomboté a travaillé au quotidien national L'Essor comme simple rédacteur, puis à la Radio Mali comme Rédacteur en chef. Avant de se retrouver à Dakar comme enseignant à la prestigieuse école de journalisme de Dakar le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) au sein duquel, il a formé plusieurs générations de journalistes.

**D**ans cette interview qu'il a bien voulu nous accorder, il jette un regard critique sur la situation actuelle de notre pays; mais aussi, sur le rôle des médias dans cette crise multidimensionnelle que traverse le Mali. Entretien.

## Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

**Diomansi Bomboté:** Je m'appelle Diomansi Bomboté. Je suis né à Sabouciré dans le canton du Logo, à environ 25 km de Kayes en aval du fleuve Sénégal. Mon père Kékoro, maçon de son État, avait émigré très jeune au Sénégal avec ma maman, Mokhontafé Koité, femme au foyer, avec qui il aura cinq (05) autres enfants, deux (02) garçons et trois (03) filles avant de décéder à cinquante-trois (53) ans, en 1965.

## Comment êtes-vous venu dans la presse ? Qu'est ce qui a motivé ce choix ?

**Diomansi Bomboté:** C'est par un concours de circonstance dû au destin. Après le décès de notre papa, le 14 mars 1965, j'ai dû décider de renoncer aux études de médecine estimées longues pour des filières relativement plus courtes afin d'aider les miens. Je me suis ainsi lancé dans des études de sciences économiques et de lettres, mention "journalisme". L'option journalisme a pris le dessus et, bénéficiaire d'une bourse nationale, je suis parti à l'École supérieure de la rue Schiller de Strasbourg (France) pour obtenir la maîtrise. Plus tard, alors que j'enseignais à l'université de Dakar, j'ai poursuivi mes études en 3ème cycle à Paris, Université Paris II qui abritait l'Institut



Français de Presse (I.F.P).

## Etes-vous disposé à retracer pour la jeune génération les étapes de votre carrière professionnelle avec ses hauts et ses bas, ses bons et mauvais souvenirs ?

**Diomansi Bomboté:** De retour de la France, j'ai servi au quotidien national L'Essor, en 1971 comme rédacteur avec le regretté, feu Cheick Mouktyar Diarra, avant d'être transféré six (06) mois après à radio Mali comme rédacteur en chef. Le CESTI, créé en 1965 auprès de l'Université de Dakar par l'UNESCO, avait pour objectif de recycler les premiers agents des organes de presse des jeunes États de l'ancienne Afrique Occidentale Française (AOF) nouvellement indépendants. Puis, il devint une section de la Faculté des Lettres de Dakar permettant d'obtenir une licence ès lettres avec "mention journalisme".

En 1970, le CESTI fut érigé en "grande école universitaire autonome". Les autorités sénégalaises m'ont sollicité pour y enseigner. Elles adressèrent une correspondance officielle au gouvernement malien pour autoriser mon détachement au CESTI comme enseignant. J'ai ainsi bénéficié d'un détachement de trois ans renouvelables. De là-bas, j'ai été sollicité par plusieurs organisations des Nations Unies comme la Banque Mondiale, le FNUA, l'UNICEF... et d'autres ONG internationales avec des propositions de rémunération plus avantageuses qu'à l'université. Par loyauté, je n'ai pas voulu trahir le CESTI pour lequel le Mali m'avait libéré. Je collaborais tout de même avec le journal Afrique Nouvelle auquel j'envoyais de temps en temps des contributions. Plus tard, le Fonds des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) est revenu à la charge. Comme les perspectives d'un plan de carrière en bonne et due

forme n'existaient pas au CESTI, quand l'UNESCO m'a de nouveau fait appel, après le feu vert du Mali, via son ambassade à Paris, j'ai accepté de rejoindre l'organisation onusienne, où j'ai servi, de 1980 à 2004, au siège à Paris, mais dans d'autres lieux d'affection en Afrique comme au Rwanda et au Bureau régional de Dakar (BREDA).

J'ai aussi travaillé dans d'autres organes de presse, notamment comme le magazine Jeune Afrique, Miroir du Football, un mensuel français, Croissance des Jeunes Nations (Magazine mensuel en France), le quotidien français La Croix, Associated Press (la plus grande agence de presse dans le monde), etc.

S'agissant des bons souvenirs, je suis content et fier d'avoir participé à la formation de nombreux jeunes professionnels au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Bénin, etc., dont la plupart ont eu à exercer de grandes fonctions dans leurs pays. Beaucoup me témoignent une certaine reconnaissance qui me touche profondément, je dois le reconnaître.

Mes déboires ? Quelques frustrations liées à des incompréhensions ne m'ayant pas toujours permis de m'exprimer comme je l'aurais souhaité sur des sujets d'intérêt général mais jugés "sensibles" par mes supérieurs. Certains de mes reportages ont été bloqués, jugés politiquement incorrects. On m'a refusé de publier un papier dans lequel j'expliquais les raisons des insuffisances de performance de nos sportifs (athlètes, basketteurs et footballeurs) que je mettais sur le compte de la politique nationale des sports qui manquait à mon avis de vision, de stratégies et d'organisation.

### **Le paysage médiatique a connu ces dernières années une véritable éclosion de journaux, radios, télévisions, sites web. Est-ce une avancée pour la presse et par ricochet la démocratie malienne ?**

**Diomansi Bomboté:** Les technologiques de l'information et de la communication constituent indéniablement une avancée extraordinaire. La multiplication des canaux de communication a favorisé la transmission rapide des nouvelles, la vulgarisation de l'information qui stimule l'éveil de la conscience politique des citoyens... Pour illustrer cela, un auteur italien dit "quand le peuple décide, le destin suit". Un peuple informé a conscience de ses droits et pourrait mieux prendre une

part plus conséquente dans l'animation du jeu démocratique national.

### **Le développement des TIC a provoqué la floraison de la presse en ligne ? Comment appréciez-vous ce genre de presse ? Quel doit être son encadrement ?**

**Diomansi Bomboté:** Je préfère le mot réglementation qui convient le mieux, car le terme encadrement à une connotation autoritariste. Cela dit, je pense que les journaux en ligne participent de la démocratisation de l'accès à l'information qui constitue un droit constitutionnel. C'est regrettable que le Mali n'ait pas accédé à la recommandation des Nations Unies, obligeant les États membres à adopter la loi d'accès à l'information. Je pense qu'il faut faire du droit à l'information un droit inaliénable. Malheureusement, au sein de l'administration malienne, c'est très souvent la loi de l'omerta qui se dresse devant le journaliste en quête d'informations utiles.

En outre, je pense que la presse en ligne, tout comme les autres technologies de l'information et de la communication, a besoin d'instrument de régulation qui fixe les règles du jeu. Cela suppose des institutions assez fortes soutenues par un environnement juridique solide où la corruption n'a pas droit de cité.

### **Quels sont les défis pour la presse aujourd'hui ?**

**Diomansi Bomboté:** La presse dispose de puissants outils aujourd'hui. Elle doit se donner les moyens de les utiliser à bon escient ; c'est-à-dire se prévaloir d'une formation professionnelle et honnête. Le corollaire du premier défi est la connaissance des exigences morales de la profession. Nous venons à l'éthique que je définis comme théorie rationnelle de la conduite individuelle. Le journaliste doit recouper, vérifier, ne laisser aucune place au hasard pour s'assurer de la justesse de ces informations. L'exigence d'éthique s'accompagne du respect scrupuleux des règles déontologiques de la profession. Certes, l'erreur est humaine mais la manipulation volontaire des faits pour des fins intéressées est intolérable. Pour moi, chaque fois qu'un professionnel pose un acte, sa responsabilité intellectuelle, son honnêteté et sa conscience sont sur la sellette. C'est cette conscience professionnelle qui doit nous pousser à nous acquitter au mieux de notre obligation qui est l'expres-

sion d'un contrat entre le public et nous.

Parmi les défis, il y a le combat sans concession contre la corruption. La presse doit se mobiliser pour barrer la route à cette tendance qui gangrène et pollue la bonne gestion des affaires publiques. Des dispositions pour contrecarrer la propagation des fausses nouvelles (fake news) constituent aussi un défi majeur.

### **Quel est votre regard sur la situation nationale ?**

**Diomansi Bomboté:** C'est une situation assez complexe. Il n'est pas bienséant de vouer aux gémonies les tenants du pouvoir sans une analyse approfondie de ce qui se passe. Certes, on peut faire des reproches sévères justifiés sur la gestion de la crise. Je pense que la manière de gérer la crise fait appel à un sens de la responsabilité qui repose sur un solide leadership. Le laxisme, le non-respect des règles et principes de justice constituent de très lourds handicaps dans la bonne marche du pays. Nous sommes avec des partenaires techniques et financiers dont l'appui mérite d'être salué. Mais il est tout aussi regrettable quand on assiste à certains comportements qui frisent la duplicité.

### **Votre mot de la fin ?**

**Diomansi Bomboté:** Je mets l'accent sur le sens de la responsabilité des journalistes. Je refuse de reconnaître la presse comme un 4ème pouvoir, car le pouvoir suppose qu'on a reçu un mandat de la part des populations pour une mission. Or, nous n'avons pas ce mandat pour terroriser ou dire des choses inexactes. Néanmoins, nous devons avoir conscience des lourdes responsabilités qui sont les nôtres dans la prise de conscience des problèmes contemporains.

Par ailleurs, je déplore la pratique de l'information qui donne le sentiment que les professionnels des médias ne créent pas des conditions permettant aux populations de s'exprimer dans les médias. Or, sans cette participation, me semble-t-il, on assiste à un dialogue de sourds dans la mesure où l'immense majorité des Maliens sont plus spectateurs qu'acteurs de leur propre destin.

Propos recueillis par Alpha Sidiki SANGARÉ

Source : L'Inter De Bamako

## Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

**E**n 2003, à Maputo au Mozambique, la Conférence de l'Union Africaine avait pris la résolution de mettre en œuvre le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et les pays se sont engagés à allouer au moins 10 % de leurs ressources budgétaires nationales au développement agricole et rural. Cette cible est depuis devenue une référence pour évaluer si les gouvernements africains sont assez engagés en faveur de l'amélioration de leur agriculture. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

souligne également l'importance de cette cible pour la sécurité alimentaire nationale et le développement agricole. Cette cible a également été incorporée dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Toutefois, suite à des chocs exogènes, la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier se détériore. En examinant les résultats de la campagne agricole 2021-2022 au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) on peut constater que la production céréalière a atteint 27,4 millions de

tonnes en 2022 soit une baisse de 13% par rapport à l'année précédente.

Environ, 12,5 millions de personnes en 2022 se retrouvent ainsi en insécurité alimentaire contre 8 millions de personnes en 2021 dans l'UEMOA. Aussi, près de 25% de la population de l'UEMOA soit 27 millions de personnes en 2022 se trouvent en situation de fragilité alimentaire qui doivent être soutenues pour ne pas basculer dans l'insécurité alimentaire.

La guerre en Ukraine a provoqué une flambée des prix des denrées alimentaires qui vont détériorer les déséquilibres macroéconomiques et affecter négativement les niveaux de vie en renchérissant le coût de la vie et en diminuant le pouvoir d'achat. Environ 40% des dépenses de consommation des ménages en Afrique sont consacrées à l'alimentation.

Les chaînes de valeur mondiales sont perturbées.





bées par la crise sanitaire de la Covid-19 et la guerre en Ukraine. Ce qui fait fluctuer constamment les prix des différents produits qui s'échangent au niveau du commerce mondial. Ainsi, la hausse du prix du pétrole cette année a affecté les prix de tous les produits alimentaires en augmentant les coûts de production et de transport des aliments.

Les prix mondiaux des produits alimentaires sont ressortis en augmentation de 29,81% en avril 2022, en glissement annuel, après la hausse de 33,64% observée le mois précédent, selon les chiffres du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Malgré ce léger ralentissement, ces prix de-

meurent toujours hauts notamment pour les pays à faible revenu qui éprouvent depuis un moment de plus en plus de difficultés à s'approvisionner en produits alimentaires, dont ils sont des importateurs nets. Rappelons que l'indice de la FAO qui mesure la variation mensuelle des cours internationaux des produits alimentaires les plus couramment échangés, a affiché une progression de 22,9% en mai 2022, en glissement annuel, après la hausse de 29,81% en avril 2022.

Toutefois, selon la dernière note de conjoncture de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) du 31 mai 2022, l'inflation dans la Zone UEMOA poursuit sa ten-

dance haussière. Au mois d'avril 2022, les prix à la consommation dans les 8 pays membres qui utilisent la monnaie unique le FCFA ont rebondi à 6,8% en glissement annuel, contre 6,6% en mars 2022 et 6,1% en février 2022.

La hausse de l'inflation diminue le pouvoir d'achat des ménages contraignant les consommateurs non seulement à payer davantage par unité de nourriture (en raison de l'augmentation du prix nominal), tout en diminuant proportionnellement le montant d'argent à dépenser pour celle-ci (étant donné l'augmentation parallèle des prix de tout le reste, à l'exception de leurs salaires et autres revenus).

Il appartient donc aux gouvernements d'adopter des politiques économiques idoines tant sur le plan fiscal que sur le plan monétaire pour relancer les économies et juguler la hausse des prix à la consommation en protégeant les couches les plus vulnérables par des transferts monétaires ciblés, des subventions pour les produits de première nécessité et/ou des baisses de taxes et impôts limitées dans le temps afin de ne pas aggraver le déficit budgétaire et la dette publique dans le moyen et long termes.

Bamako, le 13 juin 2022

Modibo Mao MAKALOU  
Économiste et gestionnaire financier.  
MBA/Finance internationale.





# Pour un bon maillage sécuritaire du pays : Le DG de la Police rencontre les directeurs régionaux



**L**e Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Soulaïmane TRAORE, a rencontré, le vendredi 10 juin 2022, l'ensemble des Directeurs Régionaux de la Police Nationale. L'objectif de cet entretien était d'inviter les différents Directeurs Régionaux à faire un bilan sécuritaire de leurs secteurs respectifs, et également, d'échanger sur les contraintes auxquelles ils font face afin d'y remédier.

En effet, vu le contexte sécuritaire qui prévaut actuellement dans notre pays, le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Soulaïmane TRAORE ne cesse d'entreprendre des démarches pour relever ce lourd défi. Être à l'écoute et au plus près des hommes placés sous son commandement, les encourager et mettre à leur disposition des moyens enfin d'éradiquer toutes formes de criminalité constituent les raisons profondes de cette rencontre.

Après avoir écouté attentivement la situation opérationnelle des régions et les perspectives, le Directeur Général a félicité ses hôtes pour leur détermination à lutter contre la délin-

quance et la criminalité. Il les a encouragés dans leur mission difficile d'ordre public et de sécurisation du territoire. **« Nos plus hautes autorités attachent une grande importance aux efforts que déploie la police pour éradiquer les violences que subissent nos populations. C'est justement dans ces circonstances particulièrement difficiles que la police et l'ensemble de nos forces de sécurité se doivent de jouer un rôle majeur dans la stabilité du pays »**, a-t-il souligné.

Aussi, le premier responsable de la police a exhorté ses hommes à intensifier les missions sur le terrain pour traquer, sans relâche les malfrats et faire en sorte que la peur change de camp car, selon lui, **« force doit toujours revenir à la loi »**. Il les a invités à développer une véritable police de proximité. **« Une police de proximité, c'est une police proche de sa population avec laquelle nous devons avoir des liens de confiance, de partenariat, en vue d'obtenir des renseignements sur les criminels. Sans renseignements, un policier est aveugle**

**! Sans renseignements, un policier est sourd »**, a-t-il indiqué.

Et d'insister : **« Cette dimension renseignement est capitale pour la réussite de nos missions. Dites-vous que plus tôt vous disposez de bons renseignements, mieux vous pourrez anticiper sur les actions potentiellement dangereuses, et donc assurer la sécurité de nos personnels, protéger les habitants et sauver des vies... Il est de votre devoir et de votre responsabilité de sécuriser vos hommes, vos locaux et vos matériels, car on ne pourra protéger efficacement les populations que si nous sommes nous-mêmes en capacité de le faire »**.

**« Sécuriser vos commissariats par un renforcement des sentinelles, les sentinelles doivent être aux aguets, de jour comme de nuit, 24h/24, et sept jours sur sept. La sécurité de nos personnels dépend de leur vigilance »**, fera savoir le Directeur Général de la Police Nationale, non pas sans inviter ses hommes à éviter d'être surpris par l'ennemi, l'effet de surprise créant la panique qui, à son tour, entraîne la débandade, c'est-à-dire le sauve qui peut.

**« J'attends de chacun de vous rigueur et discipline, car sans rigueur et sans discipline, on ne peut espérer accomplir son devoir. Je sais pouvoir compter sur vous, sur votre énergie et vos compétences pour relever le défi »**, a insisté l'Inspecteur Général Soulaïmane TRAORE, avant de réitérer son dévouement total pour mener à bien les missions régaliennes confiées à la Police Nationale. Souhaitant un bon retour à ses hôtes dans leurs unités respectives, il les a encouragés pour le travail de qualité qu'ils abattent au quotidien.

Enfin, il leur a demandé de persévérer dans cette voie pour mériter davantage de la confiance de la population et des plus hautes autorités qui ne ménagent aucun effort pour les mettre dans les meilleures conditions de travail.

■ Yama DIALLO

# Hadj 2022 : Renforcement des capacités des candidats aux apprentissages théoriques et pratiques



**L**e ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, le Dr Mahamadou KONE, a présidé la cérémonie d'ouverture des sessions de formation générales organisées à l'intention des candidats au pèlerinage 2022. C'était le lundi 13 juin 2022, à la Maison du Hadj.

L'objectif de cette formation générale est d'améliorer les apprentissages théoriques et pratiques des candidats au Hadj, notamment, ses rituels et ceux de l'Oumra, les formalités administratives, des conseils généraux pour les pèlerins, la mémorisation de quelques sourates et invocations...

L'animation des différents modules était assurée par des facilitateurs qualifiés, maîtrisant parfaitement les approches et techniques d'animation utilisées dans l'andragogie.

Prononçant son discours, le directeur de la Maison du Hadj Abdoul Fatah CISSE a déclaré que cette dernière session vient couronner la série de formations entamées depuis le mois d'août 2021 en petits groupes, à l'attention des candidats au Hadj 2022.

**« Tout au long de son parcours au Hadj, le pèlerin doit connaître certaines choses. Donc, on les a pris en petits groupes pour les former et les sensibiliser durant 3 semaines »,** a-t-il expliqué.

Au terme de cette série, a fait savoir Abdoul Fatah CISSE, la Maison du Hadj a décidé d'organiser une session générale de trois jours

pour capitaliser sur les modules déjà dispensés pendant les 8 derniers mois.

Aussi, il a souligné que pendant cette période, plus de 1000 candidats au Hadj ont été formés dont 600 femmes.

**« L'Arabie Saoudite a réduit le quota qu'elle accordait d'habitude à notre pays. Ainsi, de 13 323 pèlerins, le Mali s'est retrouvé avec 6032 pèlerins, soit environ 44% du quota habituel. Ce quota est réparti comme suit : 883 pour la, filière gouvernementale et 5 149 pour la filière privée »,** a-t-il précisé.

En outre, il a indiqué que le hadj 2022, le coût de la filière gouvernementale est fixé 3 982 065, et un peu plus que ça pour la filière privée.

De son côté, le représentant du Haut Conseil Islamique, Dr Ousmane Saliou TRAORE a mis un accent particulier sur la place qu'occupe la formation pour assimiler et mieux accomplir les rites du pèlerinage musulman.

Le représentant du HCIM n'a pas manqué de saluer les immenses efforts consentis par le Directeur général de la Maison du Hadj, sous l'autorité du ministre de tutelle, ayant permis de surmonter beaucoup de difficultés.

Avant de terminer, il a formulé des vœux et prières et de bénédictions en faveur de notre pays.

A son tour, la présidente des associations maliennes des agences de voyage Mme CISSE Fa-

toumata Kouyaté a rappelé que deux années durant (2021 et 2022), les agences organisatrices du hadj ont été sevrées de leur activité.

**« La seule alternative que nous avons après l'arrêt des autres activités à la suite de la crise politico sécuritaire et sanitaire »,** a-t-elle déploré.

« C'est l'occasion pour nous de remercier Monsieur le Ministre chargé du pèlerinage qui n'a cessé de nous gratifier de son accompagnement, de sa sollicitude et de nous prodiguer de judicieux conseils », s'est-elle réjouie.

**« Nous devons ici adresser notre reconnaissance à Monsieur le Directeur général de la Maison du Hadj qui n'a ménagé aucun effort pour nous soutenir pendant ces moments de détresse à travers, notamment, la mise en œuvre d'un cadre de concertation Maison du Hadj/Commission d'organisation de la filière privée afin de nous mettre au même niveau d'information et d'anticiper sur les contraintes »,** a-t-elle ajouté.

Prenant parole, le ministre des Affaires religieuses et du Culte a rapporté aux participants et à l'encadrement les messages du Président de la transition chef de gouvernement, le Colonel Assimi GOITA, tout en souhaitant à chacun et à chacune un très bon pèlerinage.

Il a également salué l'engagement des agences de voyage qui demeurent des partenaires incontournables dans l'organisation du pèlerinage dans notre pays. Le ministre n'a pas manqué de sensibiliser les candidats au pèlerinage en leur indiquant que les exigences qu'ils doivent observer une fois à la Mecque sont dues à l'évolution des choses.

Pour lui, la formation générale à l'endroit des pèlerins du Hadj 2022 constitue une opportunité à saisir pour parfaire ses connaissances en la matière, avant de souhaiter un bon pèlerinage à tous et d'exhorter à prier pour notre pays et la paix dans le monde.

Cette activité a enregistré la présence du directeur général de la Maison du Hadj, Abdoul Fatah CISSE, de la présidente de l'Association malienne des Agences de voyage, Mme Cissé Fatoumata KOUYATE, du représentant du Haut conseil islamique du Mali, le Dr Ousmane Saliou TRAORE, du représentant du maire de la commune IV, Abdoullah YATTARA et des membres de l'encadrement.

■ Maffenin Diarra

# Gestion des mosquées, moralisation des prêches : Le Haut Conseil Islamique pose les balises

**L**e Haut Conseil Islamique (HCIM) a organisé un atelier sur la gestion des mosquées et la moralisation des prêches au Mali. C'était le dimanche 12 juin au Centre international des Conférences de Bamako. A travers cette démarche le HCIM entend promouvoir le vivre ensemble, la paix et la cohésion sociale à travers une bonne gestion des mosquées et la moralisation du prêché. Cette rencontre a enregistré la présence de plus de 200 personnes venues de Bamako et des délégués du HCIM des différentes régions du Mali, des imams, des Associations islamiques, des leaders etc.

Cet atelier sera une occasion pour les initiateurs de définir les différents types de mosquées, de résoudre le problème de désignation de l'Imam et de ses adjoints selon le type de mosquée, à préciser la place de l'Imam et le rôle du Comité de gestion dans la mosquée. Selon les initiateurs de cette activité, les mosquées font de plus en plus l'objet de conflits dont certains débouchent sur leur fermeture ou des interpellations judiciaires et même des emprisonnements d'Imams.

Ainsi, ils ont souligné que face à cette détérioration du climat dans les lieux de culte, le HCIM et la Ligue Malienne des Imams et Érudits pour la Solidarité islamique (LIMAMA) sont constamment interpellés pour la gestion de divers types de conflits autour des mosquées. Selon eux, la transmission du message de l'Islam à travers les prêches connaît, elle-aussi, des dérives qui compromettent dangereusement la paix et la cohésion sociales. « **L'utilisation des nouveaux moyens de communication contribue à instaurer, entre les prêchers, un phénomène de réplique immédiate, souvent sans retenue. Le Haut Conseil Islamique du Mali ne peut rester indifférent à cette situation. D'où tout l'objet de ladite rencontre** », ont-ils déclaré.

Aujourd'hui, ont-ils fait savoir, beaucoup de

mosquées sont fermées à Bamako et à travers le pays à cause des malentendus entre les fidèles.

A cela s'ajoutent aujourd'hui les attaques verbales entre les prêchers sur les réseaux sociaux dans les sermons sur lors des différentes prières dans les mosquées.

A cet effet, ils ont rappelé que pour mettre fin aux dérives dans les prêches et pacifier les enceintes des mosquées, le HCIM avait mis en place une commission de réflexions sur la réglementation de ce secteur. « **Pour la commission, il s'agit de se pencher sur les mesures législatives à prendre pour la gestion des conflits liés au fonctionnement des mosquées.**

Il s'agit aussi d'amener les prêchers et les prédicateurs à respecter les principes de l'islam dans les prêches, autrement appelé **Dawa**, en arabe », ont-ils précisé.

A travers cette sortie médiatique, il s'agissait également pour les responsables du HCIM de couper court aux rumeurs faisant état d'une intervention de l'Etat dans le champ religieux, en imposant des textes à la communauté musulmane.

Pour rappel, l'ouverture des travaux était présidée par le ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, Mamadou KONE, en présence du président du HCIM, le Chérif Ousmane Madane HAÏDARA, du représentant des familles fondatrice de Bamako, Nany TOURE, du représentant du maire de la commune III, Issa NIAMBELE, du représentant de la LIMAMA, El Hadj Mouhamed Fodé Cisse etc.

On notait également la présence du président de la Commission nationale de réflexion, Mohamed TRAORE ainsi que du secrétaire général du HCIM, le Dr Mahamadou DIAMOUTANI.

■ Maffenin Diarra



# L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



## L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE**



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



Email : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

# Prolongation de 24 mois de la Transition : Le Colonel Assimi Goïta est face à l'histoire et à son destin

**Le lundi 6 juin, le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a pris un décret pour prolonger de 24 mois la durée de la Transition, à compter du 26 mars dernier. Un décret présidentiel qui fait que le Colonel Assimi Goïta est désormais face à l'histoire, en ce sens que l'acte présidentiel est visé par la constitution, toujours en vigueur, au terme de laquelle le coup d'Etat est un crime imprescriptible.**

Comment expliquer l'acte, apparemment précipité, du président Assimi Goïta qui, le lundi 6 mai 2022, dans le secret de ses bureaux à Koulouba, n'avait théoriquement aucune urgence pour ce faire d'autant que le décret N°2022-0335/PT-RM du 06 juin 2022, qu'il venait de signer pour prolonger la durée de la Transition à 24 mois, avait déjà pris effet, depuis le 26 mars dernier.

Il est donc clair que le président de la Transition n'avait aucun impératif à se mettre la corde au cou pour gérer une situation, par décret présidentiel, en visant spécifiquement la constitution, la norme supérieure du pays, qui fait du coup d'Etat militaire un crime, dont les effets persistent pour la durée de l'éternité. Cela est d'autant plus crucial qu'en tant qu'auteur n°1 du putsch militaire qui l'a propulsé au pouvoir, il est celui qui se démène aujourd'hui pour trouver une solution à l'amiable avec la CEDEAO en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Et à cet effet, le Mali subit, depuis le 9 janvier dernier, les dures sanctions, infligées par l'organisation sous régionale.

Dans le cas actuel, aucune pression de délai ne pesait sur le patron de la junte de Kati, le décret qui vient d'être pris agissant davantage pour la postérité. De plus, les discussions se poursuivaient avec la CEDEAO pour trouver un compromis acceptable sur la durée de la Transition. Le président Assimi Goïta n'avait donc pas besoin d'aller si vite sur un terrain forcément glissant.

Le visa de la constitution, dont on connaît la lourde charge historique portée contre les coups de force militaire et auquel est adossé

le décret N°2022-0335/PT-RM du 06 juin 2022, le met désormais face à lui-même et face à l'histoire.

Son Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, en bon accompagnateur du décret présidentiel (qu'il a du reste contresigné), n'est pas dans la même posture politique que lui. Et pour cause, c'est lui Assimi Goïta, président de la Transition, et non le Premier ministre, lui-même nommé par décret présidentiel, qui a prêté serment devant Dieu et le peuple malien d'accomplir sa haute charge nationale dans le respect des lois du pays.

Pour se sortir d'un tel dilemme politique, le président de la Transition, pendant qu'il n'avait aucune urgence pour ce faire, pouvait ne pas signer un décret présidentiel pour prolonger la Transition, portant le visa de la loi suprême. Il pouvait simplement respecter le jeu institutionnel, en se mettant en conformité par le mécanisme du parallélisme des normes.

La prolongation de la Transition, dans un tel contexte politique, demeure l'apanage de l'or-

gane législatif de la transition, le CNT qui, on l'a vu récemment, est bien l'instance qui a acté la révision de la charte de la Transition. Certes, les Conseillers avaient pris une résolution pour permettre à l'exécutif de disposer du délai. Reste à savoir si cela équivalait à un blanc-seing ou si la procédure devait faire l'objet d'une initiative de proposition à soumettre pour adoption législative.

En prenant la décision de signer un décret présidentiel de prolongation de la Transition, visiblement non consensuelle, à l'interne comme devant les partenaires aux négociations de l'extérieur, tout en visant celui-là par la constitution, le Colonel Assimi Goïta s'est lui-même piégé face à l'histoire. Pour l'heure, on en ignore la nécessité politique et nul ne saurait par avance en évaluer les conséquences.

On ne peut présager de la décision de la CEDEAO concernant le Mali, le 3 juillet prochain, en faveur de la levée ou du maintien des sanctions infligées au pays, depuis le 9 janvier dernier. Mais le décret N°2022-0335/PT-RM du 6 juin du président Assimi Goïta, qui fait déjà polémique dans le pays et même au-delà, lui restera collé à la peau. Assimi Goïta traînera ce boulet historique, sur lequel, indépendamment du temps et des circonstances, sa responsabilité personnelle demeurera bien engagée. Comme une maladeuse peut-être, mais comme une méprise des règles et des normes juridiques certainement.

Une faute qui n'est politiquement pas négociable d'autant que la constitution, toujours en vigueur, aura été imprudemment sollicitée pour garantir l'acte.

Correspondance particulière

Source : L'Alternance



# Choguel à propos de la prorogation de la Transition : « C'est pour montrer à la CEDEAO que nous ne sommes pas dans la diversion »

Après le passage de tous les membres du gouvernement dans l'émission Mali Kura Taasira de l'ORTM, le Premier ministre de la Transition, Dr Choguel Kokalla Maïga, s'est lui aussi prêté à l'exercice de la redevabilité. A l'occasion d'une journée d'informations qu'il a organisée, le chef du gouvernement a défendu le bilan de la Transition, version rectifiée.



**L**e chef d'orchestre, le Premier ministre de la Transition, a touché à tous les axes de son Plan d'actions gouvernemental. D'entrée de jeu, Dr Choguel Kokalla Maïga s'est prononcé sur le décret portant prorogation de la durée de la Transition à 24 mois. « Ce décret a un seul objectif : c'est de montrer clairement à nos frères de la CEDEAO que nous ne sommes pas dans la diversion. Notre souhait aurait été qu'à l'issue du sommet, les décisions fortes soient prises pour lever l'embargo. Nous avons décidé d'avancer au rythme attendu par notre peuple. Nous avons décidé d'avancer en montrant notre bonne foi aux chefs d'État de la CEDEAO », a déclaré le Premier ministre de la Transition.

Le premier point concerne la sécurité. A ce niveau, il s'est félicité de la montée en puissance de l'armée malienne. Une montée qui est le fruit de la bonne stratégie, politique du chef suprême des Armées, le Colonel Assimi Goïta.

Selon lui, l'armée malienne est une fierté nationale de nos jours.

Sur les réformes politiques et institutionnelles, de gros efforts ont été faits, selon le Premier ministre. Le chef du gouvernement trouve nécessaire de mener les réformes avant les élections. « Les réformes politiques et institutionnelles sont devenues une urgence pour le Mali et cela fait plus de 20 ans que les problèmes des réformes politiques et institutionnelles ont été envisagés » par trois présidents de la République. « Ces réformes politiques institutionnelles et institutionnelles restent une demande forte du peuple malien », a souligné le chef du gouvernement. Selon Choguel Kokalla Maïga, « une nouvelle constitution de la 4ème République est nécessaire », dit-il.

Par ailleurs, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a indiqué que son gouvernement a pu gérer plus de 120 préavis de grève dépo-

sés par plus de 40 syndicats. Pour cela, il a laissé entendre que le gouvernement a augmenté le salaire des agents de l'État à hauteur de plus de 200 milliards en guise d'harmonisation, sans oublier la hausse du prix du coton. Toutefois, il a précisé que l'État malien a subventionné les denrées de première nécessité d'environ 70%.

En ce qui concerne la coopération Mali-Russie, le Mali et le reste du monde, Choguel Maïga a laissé entendre : « Notre coopération s'est diversifiée aujourd'hui. Nous ne sommes la chasse gardée de personne. Nous sommes victimes d'une incompréhension avec la CEDEAO ; nous faisons confiance au colonel Assimi Goïta, président de la Transition ».

B. Guindo

Source : LE PAYS

# Mission d'Observation des Élections au Mali : La situation à la loupe de la veille citoyenne



La Mission d'Observation des Élections au Mali (MODELE-Mali) a publié son rapport hebdomadaire de la semaine du 04 au 11 juin 2022. Un rapport qui revient sur les activités en rapport avec la situation nationale à l'interne mais aussi les tractations entre notre pays et ses voisins, notamment la CE-DEAO. Le Rapport hebdomadaire de MODELE-Mali c'est aussi des recommandations visant à guider et à inspirer les autorités de la Transition dans la prise de décision.

Ainsi, sur le terrain, l'observation de l'évolution de la situation politique laisse comprendre, selon la MODELE-Mali, que le dialogue est maintenu entre Bamako et la **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Elle en veut pour preuves le communiqué final de la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CE-DEAO, tenue le 4 juin 2022 à Accra au Ghana, dans lequel **les efforts déployés par le médiateur Goodluck Jonathan en vue de l'obtention d'un chronogramme acceptable et propre à assurer un retour rapide à l'ordre constitutionnel au Mali ont été salués. Goodluck Jonathan qui est du reste**

**attendu au Mali.**

Si le sommet a décidé de maintenir les sanctions imposées le 09 janvier 2022 et de poursuivre le dialogue dans le but de parvenir à un accord devant permettre la levée progressive des sanctions à condition que la transition malienne puisse fournir un chronogramme, les Chefs d'États ont cependant décidé d'examiner la situation du Mali lors de son prochain sommet ordinaire du 03 juillet 2022, tout en invitant **le Médiateur à poursuivre ses efforts en vue de finaliser les discussions avec les autorités de la Transition.** En réaction au communiqué de la CEDEAO, note la MODELE-Mali, les autorités maliennes ont publié le décret n°2022-0335/PT-RM du 6 juin 2022 fixant la durée de la transition à 24 mois à compter du 26 mars 2022.

Si la CEDEAO a pris acte de ce décret le 07 juin 2022 et a regretté cette décision des autorités maliennes alors que les négociations se poursuivent entre les deux parties pour parvenir à un consensus, le fait pour elle de laisser entendre que la médiation continue en vue de parvenir à un consensus, prouve que le pont n'est pas coupé, selon la MODELE-Mali, qui touche au passage le fait que le Conseil Na-

tional de Transition (CNT) a pris acte du décret portant prolongation de la transition à 24 mois et a apporté son soutien aux autorités à travers un communiqué en date du 07 juin. Par contre, quant à la prolongation de la Transition, la MODELE-Mali note que le Cadre d'échanges des partis politiques et regroupements de partis politiques pour une transition réussie regrette l'absence d'inclusion à cette prise de décision. Le Cadre qui demande de ce fait aux autorités de la Transition de soumettre un chronogramme accepté de tous les acteurs maliens et de trouver un compromis avec la CEDEAO pour la levée des sanctions. Le Cadre réitère en outre ses propositions de mise en place d'un gouvernement inclusif avec un Premier ministre neutre et une feuille de route consensuelle pour une durée de Transition n'excédant pas 12 mois, et invite le médiateur de la CE-DEAO à plus d'inclusivité dans la recherche de solution en associant toutes les parties prenantes, y compris la classe politique, afin d'aboutir à un chronogramme consensuel. Par ailleurs, la MODELE-Mali fait mention du fait que le Président en exercice de l'Union Africaine, Macky Sall a, dans une interview en date du 9 juin, suggéré aux autorités de la

Transition du Mali de produire un chronogramme électoral sur la durée des 24 mois, afin de donner plus de chance pour la levée des sanctions lors du prochain sommet.

Pour ce qui concerne les élections et les réformes, la MODELE-Mali regrette que la commission Lois du CNT a proposé, dans le cadre de ses écoutes sur le projet de loi électorale, de faire un retour public aux structures et personnalités écoutées suite aux nombreuses recommandations formulées, sans pour autant préciser une date. La MODELE-Mali note aussi que le Président de la Transition a pris un décret en date du 10 juin 2022, portant création, mission, organisation et fonctionnement de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution. Sur le plan sécuritaire à contrario, de violents combats ayant opposé l'armée malienne, appuyée par le Groupe d'Autodéfense Touaregs Imghad et Alliés (GATIA) et le Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA), et les combattants de l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS) à Ménaka inquiètent la MODELE-Mali.

En conclusion, la MODELE-Mali recommande aux autorités de la Transition de continuer le dialogue avec la CEDEAO pour la levée des sanctions qui pénalisent le peuple malien et de publier dans les meilleurs délais un calendrier électoral de mieux communiquer vis-à-vis du public sur le processus d'adoption de la nouvelle loi électorale au niveau du CNT d'assurer un large consensus politique autour des réformes électorales et constitutionnelles au cours de la période transitoire...

Pour rappel, la Mission d'Observation Des Élections au Mali (MODELE Mali) est le dispositif d'observation électorale mis en place par la Synergie 22, comprenant 43 organisations de la société civile malienne, composée de l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali (OBSERVATOIRE), l'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD), DONIBLOG (la communauté des Bloggeurs du Mali), Droits de l'Homme au Quotidien (DHQ) et Tuwindi.

■ Yama DIALLO

## Contribution : " Je disais, Nous Unir pour Réinventer le Mali"



**P**our mettre en commun nos talents afin de réinventer le Mali, il nous faut impérativement apprendre à définir notre présent par le futur à construire ensemble et non par les oppositions du passé. Notre passé récent nous a laissé trop de querelles à gérer. Les différentes Audiences Publiques organisées par la Commission Vérité Justice et Réconciliation l'ont illustré. Depuis l'indépendance à la transition actuelle, trop d'abus et de fautes ont été commis à tous les niveaux. Et à chaque changement de régime politique, les règlements de compte gagnent sur une véritable démarche de construction d'un Mali harmonieux.

Les « PSP » en veulent aux « US-RDA ». Les « US-RDA » en veulent aux « UDPM ». Les « UDPM » en veulent aux « Mouvements démocratiques ». Les mouvements rebelles en veulent à l'armée... Aujourd'hui, ces différends sont en train de prendre de nouvelles formes. Ils sont en train de devenir ethniques, syndicaux, territoriaux, culturels, financiers... Même notre transition a été malheureusement ratée par cette mauvaise dynamique.

Cette mauvaise dynamique nous empêche d'inscrire notre pays dans une réorganisation systémique. Elle participe à l'entretien d'un système mafieux qui permet les règlements de compte et l'accaparement des richesses en dehors de toutes règles. Nous souffrons de nous voir dans cette situation, si contraire à ce que nous croyons au fond de nous-mêmes. Si nous voulons nous arracher à ce que nous avons de bas, il nous faut donner une chance à ce que nous avons de grand.

Et il nous faut sortir de ce cercle infernal ! De ce perpétuel recommencement ! Nous n'avons

plus le temps d'attendre pour réinventer notre pays. Nous sommes un pays trop neuf pour laisser à notre jeunesse (75% ont moins de 25 ans) un tel héritage de dysfonctionnement et de défiance. Il nous faut une nouvelle dynamique, un événement politique majeur. Il ne faut pas que cela soit par la violence. Nous n'avons plus de ressorts pour y faire face. Toutes les nations qui veulent vraiment se sortir d'un désastre doivent choisir des solutions inédites. Il faut repartir à zéro. Cela ne peut concrètement se faire sans un coup d'éponge sur le passé. C'est injuste ! Si pour passer à une étape nouvelle et retrouver la grandeur qu'il porte en lui, le Mali doit remettre les comptes à zéro, on doit le faire. Toutes proportions gardées, c'est par un tel coup d'éponge et malgré l'immensité des dommages que l'Afrique du Sud a pu se sortir sans nouvelle guerre inutile de l'apartheid, que la France et l'Allemagne sont aujourd'hui amies, que le Rwanda a transcendé les affres du génocide. C'est de cette façon que nous aussi, nous pourrions repartir sur de nouvelles bases pour sortir tout de suite de notre défiance généralisée.

Les institutions et les décisions sorties de ce redémarrage à zéro auront la force et les moyens d'une vraie sévérité contre ceux qui, à l'avenir, reviendraient aux anciennes pratiques, la force et les moyens d'une vraie sollicitude pour tous ceux qui n'ont qu'une hâte, se consacrer au bien commun et en même temps améliorer honnêtement leur existence. A la semaine prochaine pour l'expression d'une vision d'un Mali réconcilié pour se réinventer.

Mohamed Salia Touré, Ancien Ministre



# Journées culturelles « Tombouctou terre de rencontres » : L'évènement a tenu toutes ses promesses

Le Palais de la Culture Amadou Hampaté Bâ a vibré, les 10, 11 et 12 juin dernier, aux couleurs des Journées culturelles « Tombouctou Terre de Rencontres ». Une initiative de l'Association pour le Développement du Cercle de Tombouctou (ARDCT), avec le soutien de l'Institut Culturel Afro-arabe (ICAA), du Ministère de la Communication, d'Africa Scène, de Sky-Mali, de la COMANAV des ambassades de Chine, d'Inde, d'Iran, du Qatar. L'évènement était placé sous le haut patronage du Premier ministre (PM), Dr Choguel K. Maiga.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de l'Artisanat, de la Culture, Andogoly Guindo, représentant le PM, accompagné de son collègue de l'Éducation Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, en présence de l'ambassadeur Mahmoud M. Arby, Secrétaire exécutif de l'ARDCT, ainsi que plusieurs autres personnalités.

Pendant 3 jours, des séances de démonstration d'art culinaire de Tombouctou ont été exécutées et de conférences-débats ont été également animées par des éminents panélistes dont : le Docteur Mahmoud Zouber, Ancien ambassadeur du Mali en Arabie Saoudite et ancien Directeur du Centre Ahmed Baba, sur le thème Ahmed Baba El Soudani, sa vie, son œuvre et la mosquée-université de Sankoré. Quant au Professeur El Maouloud Yattara, doyen des historiens du Mali, il traitera du

rayonnement culturel de Tombouctou de Kan-kou Moussa & Askia Mohamed.

Ces journées ont été l'occasion de vivre intensément la culture tombouctienne, à travers la cérémonie de port du turban, pour les initiés, les mélodieuses panégyriques chantées à la gloire du Prophète Mohamed (SAW), les envoiements pas de danses de « Dimba », « Abarbarha », « Halla », « Djaba » et l'imitable danse du « Belley jeh », le tout sous la direction des initiés des arts et de la culture du « Albilali Soudan », la ville de Ahmed Baba El Soudani.

Pour satisfaire la gourmandise de ceux qui ont envie de manger du bon « widjila » comme disent les Bamakois, de bons plats de « Toukasou » de « Fakouhoye », préparés de mains de maitresses très agiles, ont été disponibles et abordables.

A l'entame de ses propres, l'ambassadeur Mahmoud M. Arby, Secrétaire exécutif de l'ARDCT, a rendu grâce à Dieu qui leur a permis d'arriver à ce jour qui s'écrira désormais dans les annales de l'histoire récente de Tombouctou. "En effet, il y a quelques mois des cadres du cercle de Tombouctou se réunissaient tantôt dans les familles, tantôt à la Maison des Jeunes de Bamako, avec comme objectif de contribuer au développement du cercle de Tombouctou. En le faisant Monsieur le ministre, nous n'étions animés que d'une seule ambition : contribuer au développement socio-économique de notre cercle et de notre pays", a-t-il rappelé. "L'Association des Ressortissants pour le Développement du Cercle de Tombouctou a moins de deux ans. Elle a fait depuis sa création montre d'un leadership très apprécié par les autres associations du cercle de Tombouctou", s'est-il glorifié. Avant de féliciter les membres de la Commission d'organisation, qui de jour comme de nuit n'ont cessé d'œuvrer à la réussite de cet évènement, une première.

M. Arby a lancé un appel pressant à tous les ressortissants de Tombouctou et à tous les Maliens, afin qu'ils s'intéressent et visitent Tombouctou. "Au Mali, nous avons l'or, le coton et la culture et chacun de ces trois cités bien exploités peut influencer positivement sur le développement de notre pays", a-t-il fait remarquer. Il a invité les participants à ces journées de profiter au maximum.

On peut dire sans risque de se tromper, que ces journées culturelles Tombouctou terre de rencontres ont comblé les attentes, car l'évènement a tenu toutes ses promesses.

Vivement la prochaine édition !

AMTouré

Source : 22 Septembre

## Forces vives versus CNRD (RG) : Le RPG nage entre deux eaux

Le RPG arc-en-ciel ne prêtera pas main forte à la coordination du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), lors de sa « marche pacifique » prévue pour le 23 juin prochain. L'ancien parti au pouvoir qui se dit certes favorable à une reconstitution des forces vives de la nation, préfère cependant ronger son frein. En se gardant de prendre part à toute manifestation de rue, afin de ne pas s'attirer les foudres d'une junte qui tient dans ses griffes la fine fleur des cadres du parti. Après avoir fait des effets de manche, le RPG arc-en-ciel a dû tempérer ses ardeurs. En faisant profil bas, au moment où l'adrénaline est en train de monter entre la classe politique et les autorités de la transition. Cette volonté de lever le pied s'expliquerait par

le fait que la conjoncture ne serait pas favorable à des élucubrations contre la junte, avec l'épée de Damoclès judiciaire qui plane désormais sur la tête des cadres du parti.

Des cadres qui en plus des présomptions de détournement de deniers publics qui pèsent sur la plupart d'entre eux, seraient aussi dans le collimateur de Dame Thémis, pour les crimes de sang commis sous le règne d'Alpha Condé.

L'enquête ouverte dans le cadre de ces tueries, pourrait connaître une accélération à partir de cette semaine, avec le début des auditions des 26 personnalités citées dans le cadre de ce dossier. En plus de l'ancien chef d'État. Qui, bien qu'étant sous soins en Turquie, ne serait pas tiré d'affaires, comme le prétendent cer-

tains de ses aficionados.

Dans ce climat digne d'un pandémonium, la direction du RPG arc-en-ciel a sans doute compris que son salut ne serait pas dans la défiance. Mais plutôt dans une coopération avec la justice.

Bien des gens pensent même que rien ne sert pour l'ancien parti au pouvoir de brûler ses vaisseaux. Car contrairement aux autres formations politiques, le RPG arc-en-ciel serait en mauvaise posture. Mieux vaut donc nager entre deux eaux, en jouant les bons offices entre le CNRD et les forces vives, que de s'engager dans des combats d'arrière-garde.

C'est ce qui a été la quintessence du message de Kiridi Bangoura et du doyen Ahmed Tidiane Traoré, lors de l'assemblée du parti, tenue le samedi dernier à son siège. Dans un décor clairsemé, où il y avait peu d'affluence de militants. C'est là un signe des temps.

Source : GuinéeNews



## Africa Ceo Forum : L'ambassadeur des USA mobilise les hommes d'affaires américains sur les opportunités à saisir en Côte d'Ivoire



Une délégation d'hommes d'affaires américains est à Abidjan pour prendre à l'Africa CEO Forum prévu ces lundi 13 et mardi 14 juin 2022 à Abidjan. Ces dirigeants d'entreprises ont été accueillis au cours d'une réception organisée, ce dimanche 12 juin 2022, dans une Résidence-Hôtel d'Abidjan Cocody par la Chambre de Commerce Américaine en Côte d'Ivoire (AmCham).

La cérémonie d'accueil a vu la participation de l'ambassadeur des Etats-Unis à Abidjan, qui a procédé à son ouverture du dîner.

Dans un discours de bienvenue, Richard Bell s'est adressé à l'ensemble des participants présents de l'Africa Ceo Forum, en particulier la délégation arrivée à qui il a fait un bref état des opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire. Le diplomate américain a vanté les mérites à investir en Côte d'Ivoire, un pays dont l'économie connaît une progression de plus en plus dynamique et présente d'énormes potentialités

en matière de promotion du secteur privé.

L'ambassadeur Richard Bell a exhorté les hommes d'affaires de son pays à saisir l'opportunité de l'Africa Ceo Forum, cet événement qui fait de la Côte d'Ivoire la plaque tournante des affaires pendant ces journées, pour consolider leur présence dans le secteur du privé ivoirien.

Le diplomate américain a emboîté le pas, en effet, au Président de la Chambre de Commerce Américaine en Côte d'Ivoire. Yohannes Mekbebe a situé le cadre de la soirée qui consiste à souhaiter la bienvenue à la délégation américaine venant prendre part au Forum des dirigeants africains organisé en terre ivoirienne. Le faisant, il a souligné de belles opportunités à saisir, en affichant la disposition de l'AmCham à orienter et à guider les investisseurs venus des Etats-Unis.

Ainsi, pendant la durée du Forum, le président de l'AmCham a décliné le programme concocté

pour rendre agréable et fructueux le séjour de ces hôtes. Ainsi, il a annoncé des déjeuners d'échanges pragmatiques prévus lundi et mardi, en plus d'une visite au musée pour se familiariser avec quelques facettes de la culture ivoirienne.

Faut-il le noter, ce dîner d'accueil a rassemblé une palette d'hommes d'affaires tant américains qu'ivoiriens, pour qui il aura été une occasion de retrouvailles et d'échanges à bâtons rompus en attendant la grand'messe ce lundi. Ce sont plus de 1500 dirigeants venant de 70 pays dans le monde que la Côte d'Ivoire attend à ce sommet annuel de l'Africa CEO Forum, le plus grand rendez-vous international du secteur privé africain. Cette année, l'autonomie du secteur privé africain sera au cœur des débats sur les bords de la lagune Ebrié.

F.D.B

Source : news.abidjan.net

# France : Les leçons des législatives



**A**u lendemain du premier tour des législatives françaises, les sentiments varient selon les camps politiques. Ou plutôt, les scores réalisés.

Selon les résultats définitifs - fournis par le ministère de l'intérieur -, la coalition de la majorité macroniste serait en tête (25,75%), balotée à très peu de voix près par la gauche (25,66%). Viennent ensuite, respectivement, Le Rassemblement national (18,68%), Les Républicains (10,42%) et Reconquête, le parti d'Éric Zemmour - lui-même éliminé - (4,24%). Au vu de ce qui précède, le second tour se jouera décisivement entre la coalition Ensemble de Macron et la NUPES (Nouvelle Union Economique Populaire et Sociale) de Jean-Luc Mélenchon. Le leader de la France Insoumise, manifestement, aura réussi à concrétiser sa théorie du 3e tour de la présidentielle, quitte à perturber les prévisions macronistes. Selon Mathieu Gallard, directeur d'études à Ipsos France (institut de sondages) « Il y a un rapport de force extrêmement serré entre la Nouvelle union populaire écologique et sociale (Nupes) et la majorité présidentielle qui, à ce stade, ne permet pas à celle-ci d'être assurée d'avoir une majorité absolue ».

Aussi, les résultats sus-évoqués mettent en lumière une réalité crue : la fulgurante avan-

cée de l'extrême droite française. En effet, contrairement à Ensemble et à la NUPES - qui sont des coalitions - le parti de Marine Le Pen totalise, à lui seul, 18,68%. Et s'estime par conséquent « le premier parti de France ». Ce qui, arithmétiquement, semble indiscutable. Signe évident de l'échec du macronisme. A force de faire du « en même temps », de prendre des idées et transfuges de tous les bords politiques - sans que cela soit harmonieux - Emmanuel Macron aura décrédibilisé une bonne partie de la classe politique française. Celle-ci, majoritairement, n'inspire plus confiance. Comme en témoigne le taux d'abstention : 52,49%. Disons-le : par sa confu-

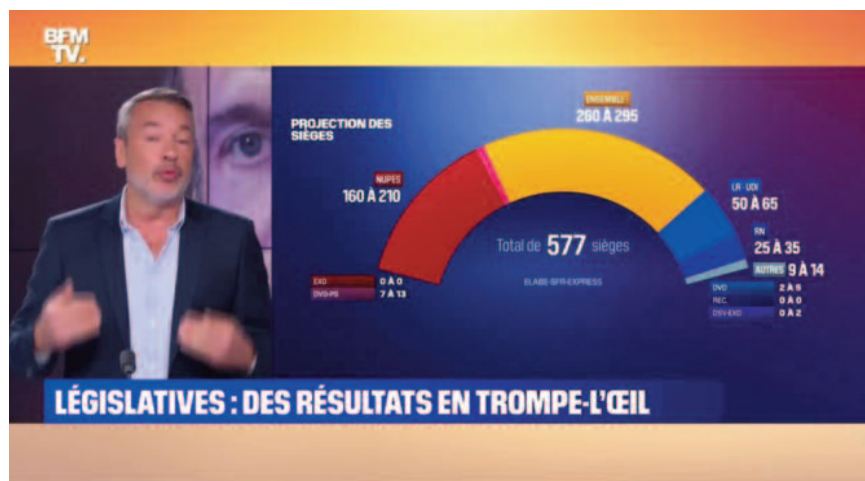
sion des genres et son opportunisme glouton, Emmanuel Macron aura renforcé les extrêmes, dont le populisme est très efficace et ravageur.

En attendant, l'heure est à la lucidité. Selon tous les sondages, en effet, Emmanuel Macron obtiendrait vraisemblablement la majorité, mais pas absolue (soit 289 députés). Encore que, les sondages se sont généralement trompés. Ce qui laisse intact l'optimisme de la gauche, décidée à instaurer la cohabitation en décrochant, elle, la majorité absolue.

Cela dit, selon plusieurs observateurs, la coalition Mélenchoniste aurait bénéficié du vote majoritaire des franco-africains. Ce plébiscite, pour ainsi dire, s'explique par les promesses de campagne de Jean-Luc Mélenchon en faveur d'une nouvelle relation franco-africaine. Ce qui passe par la « liquidation » de la France-Afrique, comme s'y est engagé le leader de la gauche. Ajoutée à cela, une renégociation des traités économiques avec les pays africains pour une meilleure prise en compte des intérêts du continent, mais également de l'écologie. D'une manière générale Jean-Luc Mélenchon a su convaincre l'électorat afro-français, tout comme la jeunesse qui aurait voté NUPES à plus de 40%. Quoiqu'il en soit, le plus important reste à venir. D'ores et déjà, la campagne du second tour est ouverte et bat son plein.

Dimanche prochain - date des résultats- nous en dira plus.

■ Malik WOGO



## MERCATO - REAL MADRID : Après M'Bappé, le PSG prépare un sale tour à Pérez pour Tchouaméni

Officiellement devenu un joueur du Real Madrid dans la journée de samedi, Aurélien Tchouaméni aurait pu finir par s'engager au PSG qui, par le biais de Kylian Mbappé et Luis Campos, aurait poussé jusqu'au bout pour parvenir à ses fins avec l'ex-milieu de terrain de l'AS Monaco. Pendant de longues semaines, le nom d'Aurélien Tchouaméni a été sur toutes les lèvres au sujet de son avenir, que ce soit les médias ou les principaux acteurs de ce dossier. Il y a encore peu, l'international français affirmait ne pas avoir encore pris sa décision, mais dès l'in-

térêt révélé du Real Madrid, Tchouaméni se serait juré de faire le maximum afin de rejoindre le club merengue où Eduardo Camavinga dévoilait dernièrement l'attendre. Après quelques jours de battement, le Real Madrid a officialisé le transfert d'Aurélien Tchouaméni en provenance de l'AS Monaco. Un échec donc pour le PSG et ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé.

**KYLIAN MBAPPÉ ET LUIS CAMPOS N'ONT PAS LÂCHÉ TCHOUAMÉNI**

Dans une vidéo publiée sur le site d'ESPN, Julien Laurens s'est attardé sur le feuilleton Aurélien Tchouaméni. D'après les informations récoltées par le journaliste d'ESPN, l'opération a traîné en longueur pour plusieurs raisons. Malgré un accord total trouvé avec le joueur la semaine dernière, le Real Madrid se devait de mener à bien différents points pour boucler cette opération, à savoir la question des taxes et de la commission à verser aux Girondins de Bordeaux, le club formateur de Tchouaméni. Mais selon Julien Laurens, la raison la plus importante qui justifie la lenteur de cette opération résiderait dans les intérêts du PSG. Par le biais de Kylian Mbappé qui l'aurait appelé plusieurs fois et de Luis Campos, le PSG aurait tenté jusqu'au bout de parvenir à boucler le transfert de Tchouaméni. Que ce soit le PSG, Chelsea ou Liverpool, le nouveau milieu de terrain du Real Madrid ne voulait que le club merengue et aucun autre.

Source : <https://le10sport.com>





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Faites-vous confiance ! Votre évolution professionnelle se fait en douceur. Vous apprenez la patience. La journée favorise une réunion. Votre prise de parole est vivement attendue. Vos idées créatives aident les collaborateurs. Pensez à faire des pauses !

Les échanges avec vos amis créent des dépenses ! Vous pouvez craquer pour une séance shopping ! Une visite improvisée annonce une forte dépense. Il y a des tentations fortes ! Pour les contrer, raisonnez-vous. Ce n'est pas gagné, car vous aimez sortir !



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Jupiter en Capricorne représentera un appui solide pour renforcer votre position. Vous en aurez bien besoin, car il sera question de négocier un changement ou d'obtenir ce que l'on vous aura promis depuis trop longtemps. Essayez de garder le contrôle.

Les planètes vous donneront un coup de main pour optimiser votre budget, histoire de vous autoriser quelques plaisirs ainsi qu'à la famille. Si vous avez besoin d'un prêt ou s'il vous faut combler un petit découvert, votre banquier sera conciliant.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Peu confiant en début de journée, vous reprenez du poil de la bête avant le début de l'après-midi. Remettre en question vos qualités professionnelles ne vous aide pas à franchir des caps ou des objectifs. Il faut relativiser, cher Gémeaux.

Si vous mettez de l'argent de côté depuis un petit moment, il est possible que vous deviez piocher dans vos économies pour une dépense imprévue (panne de voiture, réparations...). Heureusement, cette sortie d'argent n'impacte pas en rien votre budget.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous tenterez votre va-tout avec l'envie d'accélérer la cadence dans votre secteur d'activité. Si vous manquez de concentration, vous risquerez de bâcler certains dossiers. Vous vous en sortirez plutôt bien, car vous aurez l'art d'être partout à la fois.

Saturne vous parlera d'économies, mais vous en aurez assez de ses leçons de morale. Vous aurez envie de vous faire plaisir, et de profiter de cette manne financière imprévue. Vous l'écoutez quand même d'une oreille, en ne dépensant pas tous vos sous.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Il faut éviter la pagaille qui règne dans le service. On compte vraiment sur vous pour sortir de ce climat. Vos chefs peuvent appuyer votre rôle indispensable. Gare à l'hypocrisie, car la jalousie guette. Derrière les sourires, un collègue vous envie !

Attendez avant de faire des emplettes ! Stabilisez d'abord le budget. La trésorerie a pris un coup avec de récentes dépenses. Limitez les sorties. Elles sont un poste de dépenses important ! De la frustration est inévitable. Mais c'est pour la bonne cause !



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous auriez dû vous en douter, mais vous ne verrez pas venir ces rumeurs détestables sur votre façon de travailler. Pas décidé à vous laisser marcher les pieds, vous irez au-devant de ce collègue, afin de vous expliquer pour qu'il revienne sur ses propos.

Ce sera en pleine conscience, en pleine connaissance de vos moyens financiers que vous assumerez vos dépenses. Elles ne seront pas certes prioritaires pour votre quotidien, mais elles vous feront plaisir, car vous aurez besoin de vous sentir bien.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une journée fatigante, mais constructive s'annonce dans le travail. On vous sollicite. Vos compétences et votre détermination séduisent. Si vous avez des décisions à prendre, les astres vous facilitent la tâche, tout devient plus facile.

Il y a de très belles éclaircies dans votre ciel financier. Cher natif, aujourd'hui il y a de quoi être rassuré, vous pouvez souffler et vous permettre quelques petits plaisirs sympathiques sans que vos comptes ne commencent à virer au rouge.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Ce que vous mettez en place rencontrera de beaux suffrages. Vous aurez les mains libres pour mener vos activités et personne ne mettra son grain de sel dans les tâches que vous aurez à traiter. Ce sentiment de liberté boostera votre créativité.

Vos sous auront l'art de fondre comme neige au Soleil ou plutôt de s'envoler de votre compte bancaire. Avec la Lune dans votre secteur d'argent, vous dépenserez votre argent au gré de vos humeurs et celles-ci seront dépensières sous cette configuration.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une bonne complicité se fait sentir avec un collègue. Il peut vous appuyer pour gravir un échelon. La journée favorise une réunion. Elle vous donne l'opportunité de prendre la parole. Vos activités sont agréables. Une bonne organisation vous fait avancer !

Faites attention à ces achats peu chers. Ils font un trou dans le budget. Les dépenses portent sur les loisirs. Il faut prévoir les bonnes affaires. Les soldes de dernière minute sont envisagés. Il est possible que vous fantasmiez aussi sur vos achats !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

L'atmosphère se fera plus légère et même si vous subissez encore pas mal de pression dans votre secteur d'activité, tout le monde se serrera les coudes pour bosser dans la bonne humeur. Vous serez plus performant et vos bons résultats en témoigneront.

Ce petit coup de pouce pécuniaire surviendra à point nommé et vous remercerez qui de droit comme il se doit. Pour autant, vous ne crierez pas victoire, car vous aurez encore pas mal d'efforts à fournir pour redresser votre situation financière.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Si l'on s'attarde sur vos décisions, c'est qu'elles sont intéressantes, les débats sont ouverts. Vous prouvez une fois de plus à votre hiérarchie que vous êtes capable du meilleur. Plus les jours passent, plus vous gagnez en reconnaissance.

Les finances font grise mine aujourd'hui. Vous avez sûrement un peu trop tiré sur la corde. Aujourd'hui, les factures tombent, il faut les payer, si vous avez quelques soucis de paiement, trouvez un arrangement pour échelonner le règlement.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Au travail, vous poursuivrez votre route avec succès, mais avec moins de ferveur. Vous refuserez les situations de compétitions qui vous lasseront vite. Heureusement, vous parviendrez à évoluer dans votre activité sans frictions grâce à votre habileté.

Saturne rétrograde vous appellera à la sagesse et à la prudence du côté de vos finances. Vous n'aurez peut-être pas le choix. Même si vos revenus seront stables, vous ne pourrez vous permettre de faire des folies avant d'avoir soldé le passif.

L'information est l'oxygène des temps modernes


# Malikilé


QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23

 Journal Malikilé

 +223 70 44 22 23

 ampikile@gmail.com

 www.malikile.com